

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 28 OCTOBRE 1977 - N° 544

Commission paritaire N° 56 942 - Tél : 636.73.76, 1,70 F

BONNET PEYREFITTE

Mouchards et gendarmes

A la tribune de l'Assemblée nationale, M. Bonnet, ministre de l'Intérieur, a publiquement appelé les Français à dénoncer les auteurs du plastiquage de l'émetteur télévision de Pré-en-Pail. L'exemple ne venait pas de loin, et il était récent : c'est toute la campagne d'appel à la délation systématiquement organisée en Allemagne. A quand, en France, l'affichage des photos de suspects et les numéros de téléphone spéciaux où l'on peut anonymement transmettre à la police n'importe quel renseignement, vrai ou faux, sur ses voisins ou ses collègues ?

De son côté, M. Peyrefitte, grand libéral s'il en fut, a fait une déclaration publique qui, venant d'un ministre de la justice, équivaut à une véritable pression en vue d'obtenir l'extradition de Klaus Croissant. Parlant des lois qui régissent ce genre d'affaires, il a indiqué que, désormais, il allait falloir supprimer la distinction entre les «terroristes pour cause politique» et les autres : tous méritent également d'être remis au pouvoir de leur pays. Naturellement, l'étape suivante serait de supprimer la distinction entre les «terroristes» et les autres «politiques».

Ainsi, tente de s'installer, peu à peu, la «démocratie musclée» dont notre bourgeoisie trouve le modèle de l'autre côté du Rhin. Ce ne sera pas si facile : dans ce pays, on a lutté les armes à la main contre le nazisme. Dans ce pays, la classe ouvrière n'est pas disposée à se laisser encadrer dans une stricte collaboration de classes. Aujourd'hui, il s'agit à l'heure où le gouvernement menace de la sorte, d'en faire pratiquement la démonstration. Ainsi empêcherons-nous que, comme en Allemagne, vienne en France le temps des mouchards et des gendarmes.

LE PROJET SUR L'IMMIGRATIONS DES FAMILLES DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT

STOLERU CONTRE LES TRAVALLEURS IMMIGRÉS



Le Conseil d'Etat examine ce jeudi la validité du nouveau projet de Stoléru. En effet, après le désaveu de son projet scélérat sur l'immigration familiale par la section sociale du

Conseil d'Etat, Stoléru s'est hâté d'en confectionner une nouvelle mouture tout aussi discriminatoire. Les familles des travailleurs immigrés pourront venir en France mais il leur

sera refusé toute possibilité de trouver un emploi. Pour les immigrés, le «choix» imposé par Stoléru serait alors la sollicitude ou la misère totale. Stoléru a jugé nécessaire d'effectuer un voyage en Afrique du Nord pour tenter de justifier la politique de l'immigration suivie par le gouvernement français : à son retour il a longuement insisté sur les bonnes relations nouées avec Hassan et Bourguiba, par opposition à la «tiédeur» des rapports avec l'Algérie, attaquant au passage le soutien apporté par l'Algérie au juste du Polisario.

Le Conseil d'Etat examine ce jeudi la validité du nouveau projet de Stoléru.

Voir p. 6

Sahara : vers une expédition coloniale française ?



Mercredi soir, de Guiringaud, le ministre des Affaires Etrangères, a clairement menacé de faire intervenir l'armée coloniale contre la guerre de libération du peuple sahraoui. Les accords de coopération avec la Mauritanie lui en donnent la possibilité. La campagne de presse lancée depuis plusieurs jours, envisageant une expédition militaire pour libérer les disparus de Zouerate, les menaces à peine voilées adressées à l'Algérie par voie de presse, ont constitué une véritable préparation psychologique pour une éventuelle intervention.

Voir p. 8

Baader, Ensslin, Raspe enterrés à Stuttgart

C'est jeudi que se sont déroulées les obsèques de Baader et de ses camarades à Stuttgart. Là encore, la police quadrillait, soi-disant pour protéger l'enterrement d'incidents venant de la campagne déclenchée contre cette inhumation, en fait pour repérer les sympathisants, ou les militants politiques.

En même temps paraît un rapport d'autopsie qui, pour les autorités, accredité parfaitement la thèse du suicide. Un rapport trop parfait pour être honnête...

Voir p. 9

L'affaire de la rue du Château des Rentiers : la justice gomme les bavures

En avril 75, un policier en mission avait abattu un passant dans la rue du Château des Rentiers. Deux autres avaient fait feu. Le juge qui a repris l'affaire est revenu sur les décisions de son prédécesseur : le policier flingueur ne passera pas en assises mais en correctionnelle, les deux autres obtiennent le non-lieu !

1976 : 7 morts, 30 000 jours d'arrêt de travail Les égoutiers parisiens en grève

Depuis le 20 octobre, les égoutiers de Paris sont en grève. Parmi leurs revendications, l'augmentation d'un salaire qui ne dépasse jamais 2 900 francs en fin de carrière, la création du CHS, l'augmentation des effectifs.

Voir p. 3

LA 5^e SEMAINE DE CONGÉS PAYÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

BARRE REPART EN GUERRE

Les récentes assises du CNPF avaient évoqué, sans trop se prononcer, la possibilité d'une cinquième semaine de congés payés pour les travailleurs.

Devant l'Assemblée Nationale, Barre a été beaucoup plus catégorique : c'est non. Non parce que soi-disant ça compromettrait la politique d'austérité. Une fois encore, face à une espérance légitime des travailleurs, celle de pouvoir se reposer, de pouvoir vivre, Barre montre à quel point sa

politique est une politique d'agression contre la classe ouvrière.

Là où Barre atteint le comble du cynisme, c'est quand il prétend «que les structures sociales en France sont trop souvent beaucoup plus généreuses que celles que l'on trouve chez nos partenaires industriels.» Cela signifierait-il que les travailleurs français sont «trop heureux», qu'ils ne travaillent pas assez ?

Voir p. 5

«GREVES SAUVAGES» AUX ETATS-UNIS (1)

● La semaine dernière à la mine de Stearns (Kentucky) une violente bagarre a opposé les mineurs en grève depuis 15 mois à la police anti-émeute. Celle-ci intervenait à la demande de la compagnie Blue Diamond's Justus Mine (propriétaire de la mine) pour empêcher les mineurs de consolider et multiplier les piquets de grève comme ils l'avaient prévu afin d'interdire l'entrée de la mine aux jaunes. Les mineurs ont fait face. L'attaque de la police a fait couler le sang. Pendant la bataille, les femmes des mineurs n'ont pas hésité à bloquer le passage des renforts venus soutenir l'unité de la police qui affrontait les mineurs. Après les avoir encerclés avec des voitures elles ont lancé sur les policiers de nombreux projectiles.

CORRESPONDANCE



Grève sauvage des ouvriers de l'acier : un mouvement qui prend de l'ampleur.

Les 153 mineurs de Stearns

La presse américaine a évoqué à ce propos les grandes luttes du passé menées par les mineurs : la grève de Stearns, par sa détermination, les affrontements avec les forces de polices, renoue en effet avec d'anciennes traditions de la classe ouvrière américaine. Cette grève est caractéristique d'un nouveau climat qui est apparu au début des années 1970, à travers les «grèves sauvages», les affrontements de plus en plus nombreux. Les exemples se multiplient où les «rank and file», les travailleurs de la base, affrontent à la fois les patrons et les directions syndicales, souvent très liées à la classe au pouvoir.

La plupart des luttes aux Etats-Unis restent inconnues, aussi bien aux Etats-Unis même, d'une région à l'autre, qu'à l'étranger...

La grève de Stearns aurait pu être de celles-ci si elle n'avait adopté des formes et des revendications particulièrement populaires chez tous les mineurs, et si elle ne se déroulait pas dans une branche où les ouvriers sont parmi les plus combattifs de la classe ouvrière américaine.

Les débuts de la grève

La grève a commencé à la suite du vote du 17 juillet 1976 :

les mineurs s'étaient prononcés pour la mise en place d'un syndicat à Stearns. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis se met en place un syndicat dans une entreprise : l'ensemble des ouvriers sollicités par le syndicat se prononcent pour ou contre la mise en place d'une section du syndicat dans l'usine. S'ils répondent positivement, l'usine devient «syndiquée» et soumise aux accords nationaux.

Ceci donne toutefois, en général, aux ouvriers un certain nombre de moyens légaux pour lutter. Aux termes de la loi américaine qui prévoit cette procédure, le patron peut différer la reconnaissance du syndicat par toute une série d'appels et de procédures. Cela peut durer trois ans. Pour empêcher la compagnie Blue Diamond's de faire traîner les choses en longueur, comme elle le tentait, les mineurs de Stearns se sont mis en grève. Ce fut le début de la «grève sauvage» des 153 de Stearns.

Aux Etats-Unis, «grève sauvage» signifie grève d'une entreprise où il y a un syndicat mais menée à l'encontre ou sans la caution des directions syndicales dans la branche. Assez rapidement, les mineurs obtinrent la reconnaissance de leur syndicat.

Une commission sécurité contrôlée par les mineurs

Malgré la reconnaissance obtenue, les mineurs décidèrent de

poursuivre la grève, car ils exigeaient également que soit mis en place un comité de sécurité contrôlé par la masse des mineurs. Les mineurs s'appuyèrent sur le fait que le patron de Stearns possède une autre mine à Scotia (Kentucky) où deux explosions ont eu lieu en 1976. La première explosion due à la présence de méthane eut lieu alors que la compagnie avait obligé les mineurs à descendre ; pourtant ceux-ci ne voulaient pas descendre, car ils estimaient qu'il y avait trop de danger. La seconde explosion survint peu de temps après, alors qu'une inspection venait d'affirmer que tout danger était écarté. Au total, 26 ouvriers sont morts dans ces explosions.

Les 26 morts de Scotia ont soulevé la colère de tous les mineurs des Etats-Unis. Déjà, au niveau du syndicat, la nouvelle direction «réformiste» avait exigé pour la première fois à partir de 1972, que les problèmes de sécurité soient mis à l'ordre du jour des négociations avec la direction. Mais, à la suite de Scotia, les mineurs remirent complètement en cause les commissions de contrôle existantes pour la sécurité. Ils décidèrent de revendiquer la reconnaissance de leurs propres commissions de contrôle, et exigèrent qu'une équipe de mineurs aie le droit de s'arrêter sans être sanctionnée si elle estime que le danger est trop grand.

Face aux responsables du double crime de Scotia, les 153 mineurs de Stearns ont mis en avant une revendication qui touche fortement tous les mineurs. De fait, leur lutte exprime un peu le nouvel état d'esprit des mineurs américains, fait d'une grande détermination, le refus de négliger la sécurité au profit de la rentabilité, ceci sans qu'apparaissent pour autant dans la lutte de claires perspectives politiques.

Face aux Nervis

La loi américaine interdit aux travailleurs de manifester devant leur usine : pour tourner la loi, les mineurs de Stearns ont acheté un bout de terrain, juste devant la mine. C'est là qu'ils se rassemblent. Contre eux, la Blue Diamond's a recruté une bande d'hommes de main qui patrouillent jour et nuit autour de la mine. Ceux-ci ont établi de véritables bunkers en divers points, mais cela n'a pas empêché les mineurs de riposter fermement et d'envoyer sept nervis à l'hôpital avant la grande bataille de la semaine dernière.

Mais cette longue lutte est bien loin d'être isolée. Au cours de l'été, c'est la plus grande partie des mineurs des USA qui se sont mobilisés dans une grève sauvage. En Virginie occidentale, voisine du Kentucky où se déroule la grève de Stearns, les mineurs ont tenu plus de dix semaines.

Quelques «grèves sauvages» depuis le début de l'année 1977

C'est un phénomène général aux Etats-Unis, le «rank and file», l'ouvrier de la base, syndiqué, n'attend plus le bon vouloir des «boss» syndicaux pour engager la lutte. Il se résigne de moins en moins à voir ses revendications mises sous la table par les compromis élaborés lors des négociations nationales entre les directions syndicales et les administrations des grandes compagnies. Bien souvent, cette combativité nouvelle de la classe ouvrière trouve une expression dans l'attitude des directions syndicales locales. Et elle met en cause la politique de collaboration de classe instituée par la bourgeoisie américaine. Quelques exemples significatifs donnent une idée de l'ampleur de ces grèves sauvages.

DETROIT : CONTRE LE TRAVAIL A 55 DEGRÉS

Au début du mois de juillet, les usines de Détroit étaient paralysées par la grève, malgré le refus de la direction des syndicats d'appeler. A la grande usine d'assemblage «Ford River Range», un jeune de 21 ans est mort à cause de la température régnant dans les ateliers. Il faisait 55°. Douze travailleurs s'étaient évanouis pour les mêmes raisons aux usines de Dodge Truck à Warren, à celle de Dodge Main à Lynchroadsterling Heights, les grandes usines de la capitale de l'automobile américaine. D'après le contrat des travailleurs de l'automobile, le travail doit s'arrêter lorsque la température dépasse 30°. La direction syndicale ne lança aucun appel à la grève, mais pourtant, des grèves sauvages éclatèrent : 400 travailleurs furent sanctionnés, onze mis à pied.

CHICAGO : CONTRE LE CONTRAT

Les 2700 travailleurs d'une grande usine de confection Brach Candy Factory se sont mis en grève contre la tentative du syndicat de faire accepter un contrat qui les conduisit à cautionner les décisions de la direction.

Les grévistes ont affronté les forces de police, blessant dix policiers.

PITTSBURCH : PAS DE REMISE EN CAUSE DES ACQUIS

A l'usine de fabrication de moules Latrobe Oil Casting, 300 ouvriers se sont mis en grève avec occupation, chose très rare actuellement aux USA. La direction voulait mettre en cause ce qu'ils avaient obtenu en octobre dernier en matière de salaires et de conditions de travail, lors de la signature de leur premier contrat, depuis la reconnaissance de leur syndicat. Pendant les huit semaines que la grève a duré, la direction de United Auto Workers, le syndicat de l'automobile a refusé de donner son accord pour la grève.

Une situation particulière

Le patronat de Stearns fait figure aux Etats-Unis de patronat d'arrière-garde, en refusant d'accepter la reconnaissance du syndicat. Les grandes compagnies charbonnières qui, de plus en plus, ne font qu'un avec les compagnies pétrolières, ou le secteur du nucléaire, dans le cadre de sociétés contrôlant l'ensemble de la production énergétique américaine, préfèrent jouer la carte de la collaboration avec les syndicats, porteurs d'une idéologie de soumission aux intérêts du capitalisme US.

Le patronat, avec les directions syndicales et le gouvernement, cherche à gommer au maximum

toute référence aux contradictions de classe, et à encourager les ouvriers à se dire non pas «ouvriers» mais «de la classe moyenne» ou peut-être «du bas de la classe moyenne», mais «de la classe moyenne» tout de même. Par rapport à cette préoccupation, le patronat américain voit en général dans la syndicalisation plutôt un facteur de «paix sociale», compte tenu de la position adoptée par les chefs syndicaux.

Les réticences de la direction de la mine de Stearns à adopter cette ligne de conduite sont d'autant plus grandes que la revendication de la reconnaissance du syndicat est liée ici à la

revendication de l'application de certains avantages du contrat syndical et, surtout, avancée de pair avec la revendication par les mineurs du contrôle par eux-mêmes de la sécurité. Ceci est une façon de voir qui assurément, cadre mal, non seulement avec l'attitude particulière du patronat de Stearns, mais aussi avec le contenu de la concertation que souhaitent les grandes compagnies minières, très préoccupées d'accroître à tout prix la rentabilité de leurs entreprises.

Dans ces conditions, la lutte des mineurs de Stearns face à un patronat «vieux jeu» a une portée qui dépasse largement leur secteur particulier.

LUTTES OUVRIERES

Egoutiers parisiens : une semaine de grève

2 900 F FIN DE CARRIERE... A CONDITION D'Y ARRIVER

• Ils curent quotidiennement le réseau souterrain des égouts de Paris (2 100 kilomètres). Ils se servent d'un matériel qu'on a peine à imaginer : bateaux-vannes, wagons-vannes dont le fonctionnement exige une grande qualification. Pour cela, ils gagnent, au maximum 2 700 F en fin de carrière, 2 400 au début ; «ils», ce sont les quelques 800 égoutiers de Paris, en grève depuis le 20 octobre. Leurs revendications : le 13^e mois, l'augmentation des salaires et des effectifs, la création d'un Comité Hygiène et Sécurité.

Mercredi matin, les égoutiers se sont réunis comme chaque jour, à 10 heures, à la Bourse du Travail de Paris, en assemblée générale. Le pointage du nombre de grévistes, désormais rituel, effectué au début de l'AG, n'a pu que renforcer les travailleurs présents dans leur volonté de continuer le mouvement. Durant cinq minutes, un délégué CGT (le seul syndicat) interroge : «Dépôts 1 et 2 ? 18 ? 32 ?». A chaque fois, un représentant du dépôt concerné répond brièvement «En grève à 90%». A chaque annonce d'un dépôt en grève à 100 %, des applaudissements et des «Bravo les gars» jaillissent, suivis d'un «En grève à 99% et depuis lundi, s'il vous plaît !».

L'atmosphère du début de la réunion était d'autant plus enthousiaste qu'était présente une délégation des égoutiers de Lyon, venus apporter son soutien, mais surtout pour rappeler qu'il est possible de gagner : depuis quatre mois, les égoutiers de Lyon multiplient diverses actions et ont déjà obtenu satisfaction sur plusieurs revendications (sensiblement les mêmes).

Pour les égoutiers parisiens, si toutes leurs revendications doivent aboutir, deux leur paraissent particulièrement importantes : c'est la création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité, et l'augmentation des effectifs.

Elles visent bien entendu directement à l'amélioration des conditions de

travail. Ce n'est pas un hasard, quand on sait ce qu'elles sont dans les égouts.

7 morts par an, des maladies professionnelles innombrables dont certaines sont mortelles (ainsi la Spirochetose, transmise par les rats) et trois seulement reconnues comme telles. 30 000 journées d'absence en 1976 pour maladie, l'impossibilité de faire un tel métier plus de vingt ans, une mort précoce, des suicides : voilà qui donne une idée de la vie des égoutiers ! Travailler dans les égouts, c'est travailler dans l'obscurité, l'humidité, les mauvaises odeurs régnant dans les galeries, c'est le contact avec les eaux polluées (par les industriels, et notamment les teinturiers qui préfèrent payer quelques amendes minimales, plutôt que d'investir dans des installations jugées «non rentables»). Ce sont les courants d'air, l'accumulation de gaz, les rats qui mordent.

D'autres dangers existent aussi : la «maladie du plomb». Les égoutiers finissent par être atteints de

langueur, de douleurs articulaires intolérables dues en partie à l'humidité. Parfois, les orages inattendus font monter brusquement les eaux, menaçant les égoutiers d'être emportés par les flots, malgré la surveillance qu'ils exercent. Il y a enfin le danger fréquent de chutes sur les pierres glissantes, les asphyxies.

Deux fois trois semaines de grève ont permis aux égoutiers, depuis 1950, d'obtenir la retraite à 50 ans et un horaire quotidien de 6 heures 40. C'est dire le caractère très difficile de ce travail, mais cela ne suffit bien évidemment pas !

Les égoutiers exigent une amélioration de leurs conditions pendant leur temps de travail. A quoi servirait la retraite à 50 ans, si c'est pour y arriver complètement usé ?

Jusqu'ici, l'administration parisienne refuse toute satisfaction des revendications. Sur l'augmentation des effectifs, elle propose de donner sa réponse... en juin. En ce qui concerne la revendication des deux jours de congés consécutifs hebdomadaires, elle s'est engagée à «étudier» la question. Sur le reste, rien.

La colère des travailleurs était donc grande à l'A.G.. Elle devait se concrétiser lors de la manifestation des fonctionnaires à 17 heures, l'après-midi. Nombre d'égoutiers parlaient d'organiser une autre manifestation jeudi à Paris «Il est temps qu'on parle de nous, au bout d'une semaine !»

Richard FEUILLET



ACCIDENT DU TRAVAIL MORTEL A LTT-CONFLANS

Lundi, vers 16 h 30, un jeune OS de 23 ans mourait victime d'un accident du travail, à LTT Conflans. C'est le 3^e accident mortel dans cette usine, en 14 ans. Il travaillait au service chargé de l'entretien du matériel roulant, sur les véhicules allant sur les chantiers poser des câbles. Il réparait les pneumatiques. Après avoir remonté une roue, il la chargeait, à l'aide d'un engin élévateur. Soudain la roue a basculé. Vu son poids, entre 80 et 100 kilos, il n'a pu la retenir. Elle est tombée sur la fourche de l'élévateur et a éclaté. Les 3 pièces de la jante se sont disloquées, sous la pression du pneu. Le cercle a ouvert la boîte crânienne de l'ouvrier.

Les secours prévenus n'ont pu aller à pied d'œuvre

que 11 minutes plus tard. Le SAMU de Poissy n'était pas disponible. Le jeune travailleur est mort pendant son transfert à l'hôpital de Pontoise.

Le Comité Hygiène et Sécurité a aussitôt commencé une enquête, pour déterminer précisément les responsabilités. La police a emporté toutes les pièces à conviction. Mais des choses sont déjà certaines : le travail, dans ce secteur, était toujours «urgent» : le camion attendait pour partir sur le chantier. Dans l'après-midi, le jeune ouvrier avait deux réparations à faire. Par ailleurs, le CHS veut arriver à savoir pourquoi la fermeture a sauté et s'il n'existe pas de moyen de s'assurer la solidité des opérations effectuées.

LE HAUT-FOURNEAU D'USINOR THIONVILLE CONDAMNÉ

Réuni lundi, le Comité d'Entreprise a entendu l'annonce de la fermeture définitive du haut-fourneau pour le 19 décembre. Ainsi se confirme que le discours de Barre le 19 avril affirmant que le haut-fourneau serait maintenu n'était que du vent. Que peuvent en dire ceux qui comme *L'Humanité*, *Le Matin*, avaient alors présenté ces promesses démagogiques comme «une victoire des travailleurs» ?

Fermer le haut-fourneau, cela signifie dans l'immédiat supprimer plus de 400 emplois —alors qu'un millier au moins de travailleurs ont été licenciés ou mutés—, et dans un proche avenir, cela signifie la poursuite progressive de la

liquidation des installations.

Dès maintenant, la direction annonce une aggravation du chômage partiel en novembre, avec en moyenne 6 postes chômeurs. Aujourd'hui, après l'échec de la lutte du printemps, beaucoup de travailleurs sont sceptiques, ne croient pas à la possibilité de reprendre l'action, de s'opposer à ces mesures. Pourtant la direction n'est pas sans crainte, comme le montrent ses tentatives répétées pour licencier le délégué syndical CFDT, dans le but, comme le déclare la section, «que les suppressions d'emplois puissent se faire dans le calme».

Corr. Thionville

3 000 personnes à la manifestation de la fonction publique

A l'appel de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires, quelques milliers de travailleurs de la Fonction Publique (environ 3 000 disaient beaucoup de participants) ont défilé hier à Paris, de l'Hôtel de Ville au Palais-Royal. Cette manifestation était désignée par les directions syndicales comme devant être le «point fort» de la semaine d'action qui a lieu cette semaine et qui avait été décidée le 12 octobre, suite à la rupture des négociations dans la Fonction publique, le 29 septembre. Ce jour-là, le gouvernement ne proposait à nouveau que des miettes aux travailleurs de la Fonction publique.

3 000 personnes donc à cette manifestation, dont les cortèges les plus «nombreux» (si l'on peut dire) étaient constitués par l'Education nationale (quelques centaines). Les pos-

teurs ne s'étaient pas défilés, si ce n'est quelques dizaines d'entre eux : une vingtaine de Seine Saint-Denis, une vingtaine de Saint-Lazare... Même chose pour les hospitaliers. Peu de travailleurs donc, à cette journée d'action bien tardive, et surtout sans perspective des directions syndicales de la Fonction publique. Seul, un cortège tranchait : celui des égoutiers de Paris, en grève, très combatif et particulièrement applaudi. Lesquels égoutiers avaient d'ailleurs été relégués en fin de cortège, alors que le matin même en assemblée générale, ils avaient demandé à juste titre d'être en tête.

Il semble clair que les directions syndicales, de surcroît, ne tenaient pas à donner à cette manifestation un caractère un tant soit peu combatif.

Richard FEUILLET

Calberson : grande bouffe... suite

Actions à Paris : lettre ouverte au PDG Guy Grescent... Tract au personnel et délégation syndicale CGT à la direction générale pour protester contre «l'étalage outrancier» d'un luxe qui n'est pas de mise, (voir article QdP déjà paru).

Actions à Lyon : affichage du double des invitations envoyées par le PDG (4 000 !). La section syndicale CFDT a amené le PDG à discuter uniquement sur l'ordre du jour déterminé par le syndicat.

Et fin

Guy Crescent, pour paraître «libéral», a supprimé la cantine à Lyon le mardi 11-10-77 et l'a remplacée par un «buffet campagnard». Noblesse oblige...

Corr. Lyon

Igla et Pellet, à Nanterre : les patrons veulent l'épreuve de force

Chez Igla, où le patron se croit encore à l'époque esclavagiste, les travailleurs sont en grève pour faire respecter leurs droits. Ils ont assigné leur patron en référé. Le tribunal a décidé la nomination d'un expert et exigé le respect des accords de 74 (élection de délégués du personnel, sécurité dans l'entreprise, diminution des horaires), et demandé que des discussions s'engagent le mardi 25 au matin. Mardi tout le monde était là, sauf le patron qui n'est venu que l'après-midi. Là, il engage les discussions sur les salaires, en préalable au reste. Alors que les travailleurs exigent 3 francs de l'heure, le patron accorde... 1 F, 01 pour les ouvriers et 0 F,38 pour les chauffeurs, jusqu'en 78. Devant le refus évident des travailleurs, le patron suspend les discussions. C'est donc une véritable épreuve de force qu'il engage.

Après le référé du 25, les travailleurs de chez Pellet ont réaffirmé auprès du patron leur volonté de négocier. L'expert nommé demandait au patron de le rencontrer avec les travailleurs. Le patron refuse toute négociation jusqu'à l'expulsion du piquet de grève. qu'il espère obtenir lors du référé du 27. A Nanterre, cette volonté des patrons d'engager l'épreuve de force n'est-elle qu'une coïncidence, ou une stratégie élaborée ensemble ?

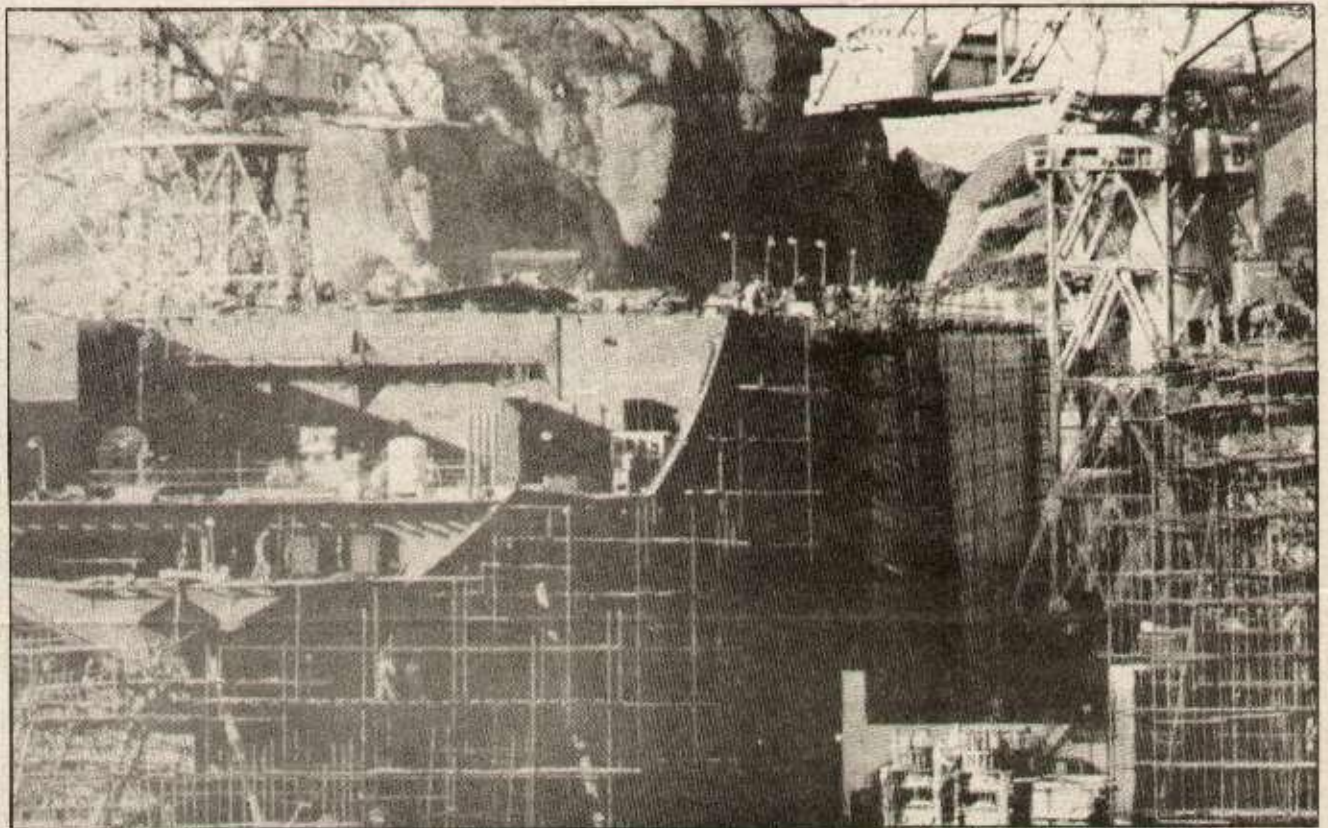
Corr. Nanterre

LUTTES OUVRIERES

● Lundi 17 octobre, au cours d'une conférence de presse, la Fédération des Métaux CFDT et la section CFDT des Chantiers Navals à La Ciotat (CNC) ont dévoilé de nombreux éléments tendant à prouver qu'il existe un véritable plan de restructuration des CNC, que la direction veut à tout prix cacher. « Nous avons même appris, grâce à un ingénieur indiscret, qu'un plan de licenciements a été mis au point par la direction, prévoyant l'élimination de 40 % du personnel » a révélé un militant CFDT. Les CNC occupant 6 000 personnes, 2 400 licenciements seraient donc à prévoir !

Appliquant ainsi à la lettre les dispositions du 7ème Plan, les patrons et le gouvernement développent leurs plans de restructuration à la Ciotat, comme ils l'ont fait à Saint-Nazaire et s'efforcent de l'imposer à Dubigeon et à Marseille. Pour les chantiers de la Ciotat, la Seyne et Marseille, le but poursuivi est clairement précisé dans ce 7ème Plan : « Ne garder qu'un chantier de construction navale sur la façade méditerranéenne ».

Pour ne pas avoir à affronter la colère et la lutte unie des travailleurs, la direction des CNC nie, contre toute évidence, sa volonté de restructurer. Elle préfère tester leur combativité en portant de plus en plus d'atteintes aux libertés syndicales et aux droits acquis par de nombreuses années de luttes.



Chantiers navals de la Ciotat :

Vols sur les salaires, médecins-flics, licenciements...

QUELLE RIPOSTE CONTRE CETTE RESTRUCTURATION DES CHANTIERS NAVALS ?

Marseille,
le 22 octobre 1977

AU MOINS 740 MILLIONS VOLÉS SUR LES SALAIRES

Avec Dunkerque, les CNC restent l'un des deux derniers « grand chantier » à utiliser le système de rémunération avec les « bonis » alors que les ouvriers des chantiers voisins, (La Seyne) ont obligé, après de nombreuses luttes, leur direction à intégrer ces « bonis » dans le salaire. Les « bonis » sont basés sur le principe suivant, a expliqué un syndicaliste CFDT : une partie du salaire est constituée par une prime de rendement. Cette prime est calculée à partir d'un document, le bon de travail, qui définit le mode et les conditions d'exécution du travail, avec le temps alloué. La différence entre le temps passé et le temps alloué détermine les « bonis ».

Pour que chaque travailleur puisse avoir ce qu'il a effectivement gagné, un bon de travail doit lui être remis avant chaque travail. En fait ce « véritable chèque servant à payer à l'ouvrier le travail qu'il a fourni », ne lui est plus remis. « Ne pouvant plus contrôler sa production, chaque travailleur subit d'importants détournements de salaires. Nous estimons le manque à gagner continué à 10 % de notre taux horaire », a précisé la CFDT.

Après avoir volé plusieurs travailleurs sur les « bonis », la direction en a même licencié environ 150 au cours du premier semestre 77 pour « manque

de productivité ». Elle a poussé le cynisme jusqu'à leur demander des dommages et intérêts pour rupture du contrat pour des sommes pouvant atteindre 8 000 F. « Nous avons bien sûr attaqué la direction en justice, a précisé la CFDT, nous avons déjà gagné dans 3 cas et nous devons encore en gagner d'autres en cours ».

« La non-remise des bons de travail permet aussi de dissimuler la non-application de l'article 15 de la Convention Collective de la Métallurgie des Bouches-du-Rhône concernant la 1/2 heure de repos payée pour les ouvriers postés ».

Ainsi sur la base d'un salaire d'un OP 2, un syndicaliste a pu démontrer au tableau que la perte s'élevait à 3 700 F par an, multipliés par 2 000 ouvriers concernés, ce vol atteint la somme rondelette de 740 millions d'AF !

DES VÉRITÉS QUE LA DIRECTION VEUT CACHER

Cet argent n'est pourtant pas perdu pour tout le monde : sous la pression des travailleurs, la direction des CNC fut obligée, en novembre 76 de mener une enquête sur l'utilisation faite de ces sommes détournées de la poche des travailleurs. Si le mystère reste épais sur la construction de luxueuses maisons au profit de certains cadres et ingénieurs, certains faits troublants n'ont pas pu être cachés, comme cette table de 8 000 F construite pour un ingénieur dans les ateliers de

Reportage de Robert Rivière

menuiserie des CNC eux-mêmes !

« Depuis mercredi 12 octobre la direction m'a mis 8 jours « à pied » pour avoir dit à cet ingénieur ce que je pensais de telles pratiques », a expliqué un délégué CFDT.

La direction passe aujourd'hui à un stade supérieur de la répression anti-syndicale en déclenchant une procédure de licenciement contre ce délégué pendant ces 8 jours de mise-à-pied, elle l'a même menacé de l'expulser « manu militari » s'il se présentait dans les ateliers durant les 8 jours.

UN FREIN A LA LUTTE : LES ILLUSIONS SUR L'ÉCHÉANCE DE 78

Interrogé sur la riposte envisagée contre des atteintes de plus en plus dures faites aux libertés syndicales et les vols sur les salaires, la CFDT n'a pas caché les difficultés rencontrées pour une mobilisation massive des travailleurs dans la période actuelle. Comment l'explique-t-elle ?

« La peur de la perte de l'emploi est une entrave importante à la lutte. De plus pour un grand nombre de travailleurs, il ne semble pas possible qu'il puisse y avoir 40 % de licenciements alors que la construction navale est l'activité presque unique de La Ciotat ».

« Pourtant, fait justement remarquer un syndicaliste CFDT, les Ateliers Provençaux de Port de Bouc ont bien fermé alors que la

perspective du complexe de Fos n'existait pas encore ».

La CFDT reconnaît aussi que « l'échec de la grève de décembre 76 sur les forfaits, après trois mois de lutte, pèse lourd dans la balance ».

POUR LE PCF, FO SERAIT-ELLE PLUS CRÉDIBLE QUE LA CFDT ?

Tous les travailleurs des chantiers de Marseille et de La Ciotat connaissent bien la volonté des dirigeants PCF de la CGT, d'ignorer la présence et les actions du syndicat CFDT. Il n'est donc pas étonnant que le journal local du PCF, La Marseillaise, ait délibérément ignoré la conférence de presse tenue à Marseille par la CFDT. Il a fallu attendre 4 jours, après une déclaration du syndicat jeune FO, pour que les lecteurs de ce « grand quotidien régional de la démocratie » apprennent que les CNC ont l'intention de se débarrasser de 2 000 travailleurs sur 6 000. « Les bruits de licenciements sont-ils fondés ? », s'interroge le PCF alors que la CFDT avait depuis plusieurs jours donné de nombreux éléments confirmant la réalité de ces licenciements. Coïncidence : sur la même première page de ce journal, sous le gros titre : « Presse : le pouvoir veut baillonner », le PCF s'élève contre un projet de loi de Peyrefitte menaçant « d'un an de prison les journalistes qui auront révélé certaines vérités ». En taisant les vérités énoncées par la CFDT, qui les journalistes du PCF prétendent-ils « baillonner » ?

Cela est vrai, mais ne doit pas cacher d'autres vérités reconnues au cours de cette conférence de presse : les journées d'actions de 24 h, qui ne mettaient pas en avant des perspectives claires, ne recherchaient pas une réelle unité de tous les travailleurs touchés par la restructuration programmée dans le 7^e plan. Tout ceci

parce que sous l'apparence d'une volonté de lutte, la volonté « d'attendre 78 » a été un sérieux frein à la mobilisation : « Dans la CFDT nous n'avons jamais attendu 78 pour lutter, mais il est vrai qu'aussi bien dans la CFDT que dans la CGT certains attendent les élections de 78 », a reconnu un syn-

dicaliste CFDT. « Dans la CFDT nous n'avons jamais attendu 78 pour lutter, mais il est vrai qu'aussi bien dans la CFDT que dans la CGT certains attendent les élections de 78 », a reconnu un syn-

S'UNIR CONTRE TOUT LICENCIEMENT

La CGT représente 80 % des travailleurs syndiqués aux CNC. Il est donc nécessaire qu'au delà de l'appartenance syndicale, les travailleurs luttent unis pour exiger le respect de ce qu'ils ont arraché dans l'unité contre leurs patrons : le respect des libertés syndicales, le droit à un salaire et un emploi leur permettant de vivre et de s'organiser pour réfléchir ensemble aux autres libertés à conquérir. Mais cette unité de lutte ne pourra se construire que si les perspectives proposées parviennent à contrebalancer les échecs subis et les freins existants. Les illusions sur les changements de l'après 78 sont une partie de ces freins, il est donc nécessaire d'en débattre, et de construire dès maintenant une unité de lutte qui seule pourra faire reculer le baron d'Huart, PDG des CNC et beau frère de Terrin.

dicaliste CFDT.

Ces illusions sur l'éché-

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
Directeur de Publication : Y. Chevat
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

Le projet perfide de Stoléru
devant le Conseil d'État aujourd'hui

LES FAMILLES IMMIGREES INTERDITES D'EMPLOI

Devant la violente réaction des travailleurs immigrés, des organisations qui les soutiennent, des syndicats et des gouvernements d'Afrique du Nord, devant le désaveu que lui a infligé la section sociale du Conseil d'État, Lionel Stoléru s'est vu contraint de manœuvrer en recul. Après avoir remodelé à la hâte son projet discriminatoire, il est allé le présenter lui-même aux gouvernements algérien, marocain et tunisien et a dû s'expliquer sur la politique de l'immigration suivie par le gouvernement français. Toutefois, rencontrant la plus forte résistance

auprès du gouvernement algérien, il a jugé bon de regretter publiquement que les rapports franco-algériens soient plus froids que ceux entretenus avec Hassan ou Bourguiba, et mis cela en relation avec le soutien de l'Algérie au Polisario. Il s'est d'autre part, contre toute évidence, évertué à démontrer qu'il n'avait jamais voulu bloquer l'immigration familiale, et a précisé le nouveau contenu du projet de décret qui est soumis ce jeudi au Conseil d'État. Comme le précédent, c'est un projet profondément discriminatoire.

Le «nouveau» texte aménage la suspension pour trois ans de l'immigration familiale ; les femmes et les enfants des travailleurs étrangers en France pourront venir les rejoindre mais à la condition de ne pas demander du travail. Pour policer l'immigration familiale, la carte de séjour précisera que le titulaire ne peut prétendre obtenir une carte de travail !

Rappelons que le texte initial prévoyait l'interruption de toute immigration familiale pour trois ans et la généralisation de l'aide au retour. La nouvelle version n'est donc qu'une variante de la première, elle est également discriminatoire, également inadmissible. Interdire l'emploi à tout membre d'une famille de travailleur étranger revient à introduire une discrimination intolérable entre deux catégories de travailleurs : ceux qui auraient le droit à l'emploi et ceux qui n'y auraient pas droit.

Ce projet perfide, constitué pour les ouvriers



étrangers qui feront venir leur famille un véritable chantage : s'ils veulent faire venir leur famille, désir tout à fait légitime, ils seront condamnés à supporter seuls le poids d'une famille souvent nombreuse. Dans ces conditions, le choix qui leur est laissé, c'est la solitude ou la misère !

C'est ce que Stoléru appelle «maintien de la liberté de l'immigration familiale».

Ce «choix» n'existera même pas pour un certain nombre d'étrangers : ceux qui occupent des emplois

précaires, trop peu rémunérés ou qui sont au chômage et qui n'auront pas les moyens de subvenir aux besoins de leur famille !

Ce décret n'est pas moins révoltant en ce qui concerne les familles elles-mêmes. Les femmes et les jeunes étrangers constitueront une masse de «sous-chômeurs», c'est-à-dire de personnes interdites d'emploi et par là-même, ne pouvant même pas prétendre aux allocations de chômage !

Une situation désespérante et sans aucune pers-

pective sur laquelle Stoléru compte, sans nul doute, pour vanter les mérites du «retour» au pays natal !

De même nature que sa première mouture, ce projet raciste, discriminatoire et répressif ne peut que soulever la colère et l'indignation !

Non à l'interdiction camouflée de l'immigration familiale !

Travailleurs français, immigrés, égalité des droits !

P. PUJOL

Procès de Nanterre : 12 ans de prison contre l'assassin raciste

Philippe Rocher, meurtrier de Mohamed Rassad, travailleur tunisien, a été condamné à douze ans de réclusion criminelle ; et Bernard Lamarre qui prêta la carabine, à six ans de réclusion. Les deux autres membres de cette bande raciste ont été condamnés à quatre ans avec sursis et mise à l'épreuve. Lors de la dernière journée du procès, les frères de la victime sont venus témoigner ; malgré les efforts du président de la cour d'assises, ils ont fait le procès du racisme et ils ont rappelé que malgré les demandes répétées de Rassad, la police n'avait rien fait pour le protéger de la bande.

Les chalutiers étaplois bloquent le port de Boulogne

Mardi, le Conseil des Neuf, décidait de prolonger l'interdiction de la pêche au hareng jusqu'à la fin de l'année pour préserver les possibilités de reproduction de l'espèce ;

Cette décision comme on pouvait s'y attendre, a provoqué la colère des artisans-pêcheurs. Ceux d'Étaplois bloquent depuis mercredi midi le port de Boulogne-sur-Mer avec 15 chalutiers, pour protester. Un blocage complet : même les car-ferries n'ont pas pu passer.

Dossier scolaire : la CSF dépose un recours en conseil d'État

Rappelant que le dossier scolaire institué par Haby, porte «au delà des résultats scolaires, sur des renseignements d'ordre médical, psychologique, vestimentaire, ... sur les comportements du jeune ; sur son contexte familial et social», la Confédération Syndicale des Familles (CSF), demande : «en référence à quelles normes ces renseignements seront-ils appréciés ?». Elle dénonce cette mise en fiches des élèves, qui s'inscrit dans l'ensemble des projets de fichage Gamin-Audass, etc. La CSF pour toutes ces raisons, vient de déposer un recours devant le Conseil d'État.

Gangsters lourdement condamnés

Les auteurs du hold-up de la rue de Charenton (Paris) ont été lourdement condamnés par les Assises de la Seine. Kamal Tadjine qui avait tué un commerçant au cours de ce hold-up raté a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle, Mohamed Makouf à dix ans, Mossadeque Sadaoui et Gilbert Rogelet à huit ans et Thierry Paillard à six ans. Par contre les policiers qui, au courant de l'agression avaient attendu qu'elle se passe pour prendre les gangsters en flagrant délit n'ont pas été condamnés, ils n'étaient d'ailleurs même pas poursuivis.

Deux équipes de police s'étaient à cette occasion copieusement canardés, par méprise. Un policier avait été tué au cours de l'échange de coups de feu inter-police.

La CIMADE depuis le 3 octobre

Depuis le 3 octobre 1977, les travailleurs de la CIMADE se sont mis en grève et occupent depuis ce jour le standard et le local d'accueil, ne répondant qu'aux urgences. Les grévistes luttent pour :

- le maintien de leur emploi,
 - l'amélioration de leurs conditions de travail,
 - s'opposer à la restructuration du secteur migrant.
- Pour l'Union départementale CFDT de la Seine Saint-Denis, la restructuration du secteur migrant pose quelques inquiétudes, car elle intervient au moment où le gouvernement et le patronat accroissent les mesures répressives et racistes à l'encontre des travailleurs immigrés.

L'UD-CFDT du 93 se déclare solidaire avec les travailleurs en lutte de la CIMADE pour obtenir satisfaction sur leurs revendications et exige que la direction s'engage à reprendre les négociations sur les revendications avancées par les travailleurs.

Communiqué
Bogigny, le 24 octobre 77

Examen du budget de la justice à l'Assemblée nationale

●Peyrefitte est content, son budget est celui qui connaît la plus forte augmentation d'une année sur l'autre : 24 % de mieux.

De quoi, se réjouit-il, parfaire son image de marque. Le débat sur ce budget à l'Assemblée a tourné autour de la question de la suffisance ou de l'insuffisance de ce nouveau budget. Les députés de la majorité parlementaire se sont bien sûr félicités de l'augmentation des crédits de la justice, ceux de la gauche ont déploré leur insuffisance. Ce fut l'habituel débat budgétaire entre les satisfaits et les insatisfaits. Mais l'aspect essentiel, la fonction de l'appareil judiciaire n'a pas été contesté. Telle est pourtant la question : à quoi sert la justice, et non pas de savoir si elle dispose ou non de crédits suffisants.

Peyrefitte et le syndicat de la magistrature

Au cours du débat sur la justice, Peyrefitte, en termes de peine voilés, s'est livré comme ses prédécesseurs à une attaque contre le syndicat de la magistrature auquel il reproche d'être intervenu contre la procédure d'extradition engagée à l'encontre de Klaus Croissant. Il a notamment déclaré : «Je considère de mon devoir de veiller à ce que les magistrats tout en ayant la faculté de s'exprimer, ne s'écartent pas de cette obligation (de réserve NDLR). Il est par exemple particulièrement choquant que soient exprimés certains commentaires d'une organisation syndicale sur une affaire en cours. C'est indécent, voir illégal. Ceux qui s'y livrent en sont d'ailleurs les premières victimes». Autrement dit, si le Syndicat de la Magistrature a été victime d'un attentat, qu'il ne se plaigne pas, il l'a bien cherché ! Les magistrats doivent réprimer comme on leur demande, et sans broncher.

D'autre part, Peyrefitte a reconnu l'illégalité de l'interception par l'administration pénitentiaire du journal Le CAP, et a laissé entendre qu'il serait mis fin à ces pratiques.

DES CREDITS POUR LES PRISONS

L'augmentation des crédits de la justice ne profitera pas aux employés du ministère de la justice qui sont comme tous les fonctionnaires et l'ensemble des travailleurs au régime de l'austérité. Ils n'iront pas non plus vers une «humanisation» des prisons. Ils serviront par contre à augmenter le nombre de prisons à accroître les effectifs des matons, à perfectionner leur formation répressive.

Le budget 1978 est en accord avec le projet de Peyrefitte de rendre la machine judiciaire plus efficace en la débarrassant de ses archaïsmes. Une justice plus efficace cela veut dire pour lui, une justice qui ait la confiance des masses et un appareil judiciaire qui réprime rapidement et qui soit adapté aux besoins du capitalisme actuel. Il est vrai que la justice bourgeoise ne fait plus guère illusion chez les

travailleurs, et qu'elle est généralement perçue comme un instrument au service de la classe au pouvoir. Peyrefitte par quelques réformes de façade comme la gratuité, voudrait lui rendre un caractère démocratique, sans en modifier la fonction.

L'adaptation de la justice, sa modernisation visant à en faire un instrument répressif mieux à même de remplir ses fonctions. Grâce aux améliorations apportées par Peyrefitte, les travailleurs attendront moins longtemps leur condamnation. Où est l'avantage ? Pour l'ordre bourgeois, il est évident, mais pour les travailleurs, il est nul. L'opposition sur les bancs de l'Assemblée nationale, n'a pas posé la question, son refus de voter le budget tenait seulement au fait qu'elle le trouvait insuffisant.

Serge LIVET

POLITIQUE

Meeting à la Mutualité contre l'extradition de Croissant

Meeting à la Mutualité, mercredi soir à l'appel de la plupart des organisations d'extrême gauche (le PCR soutenait cette initiative). Ce meeting dénonçait la répression en Allemagne et la menace d'extradition de Klaus Croissant, emprisonné à Paris. L'intervention unitaire a décrit la situation des progressistes et des révolutionnaires allemands, chassés de la fonction publique, fichés, traqués comme des malfaiteurs. À ce jour, plus de 3000 personnes sont ainsi frappées. Les conditions de détention des militants de la «RAF», le mystérieux «suicide» de Baader et de ses amis, ont été dénoncés. Il a été rappelé l'itinéraire politique de la RAF et les «formes désespérées» de lutte qu'elle en est venue à mettre en œuvre. L'essentiel de l'intervention dénonçait la répression qui sévit en Allemagne. Cette politique tend à «criminaliser toute activité militante d'opposition». Avant de s'opposer à l'extradition de Croissant, ce qui serait un grave signe d'allégeance de notre bourgeoisie à son

homologue allemand, l'orateur a rappelé les liens qu'entretient l'impérialisme US avec cette bourgeoisie et la place qu'occupent les anciens nazis dans l'appareil d'État.

Deux représentants du Mouvement d'action judiciaire étaient présents. Ils ont expliqué qu'à leur participation ne devait pas être interprétée comme un rapprochement avec telle ou telle organisation présente, mais qu'ils ne pouvaient laisser extradier Croissant. Ils se sont alors levés et sont allés s'asseoir dans la salle afin de marquer leur solidarité. Des représentants d'organisation d'extrême-gauche allemande ont exprimé leur point de vue.

Les fascistes du PFN, qui avaient annoncé leur intention de provoquer les participants au meeting ont été dissuadés d'intervenir. N'étant parvenus qu'à réunir une poignée de nerfs, ils ont dû renoncer à leur projet.

Klaus Croissant, qui passe en jugement mercredi prochain, ne doit pas être extradé.

La cinquième semaine de congés payés à l'Assemblée Nationale

NOUVELLE DÉCLARATION DE GUERRE DE BARRE AUX TRAVAILLEURS

● L'Assemblée nationale, mercredi a abordé la question de la cinquième semaine de congés payés. «Aborder» est d'ailleurs beaucoup dire, Debré et Barre ayant en fait repoussé cette revendication aux calendes grecques, après l'avoir rapidement et très violemment attaqué.

Pour Debré d'abord : «Il n'est pas raisonnable dans les circonstances de guerre économique actuelle, d'octroyer cette cinquième semaine de vacances... alors que notre pays doit affronter de difficultés dans ses équilibres extérieurs et en même temps développer ses investissements industriels». C'est à une violente diatribe que se livrait alors à son tour Barre : «Tant que je serais à la tête du gouvernement, rien ne sera fait qui puisse mettre en péril les équilibres extérieurs et quoi soit tourné vers la facilité».

Les choses sont donc claires : Barre confirme en l'affaire sa politique d'austérité contre les travailleurs, aggravée encore dernièrement par toute une série de nouvelles mesures : augmentation du nombre de travailleurs imposables, augmentation des prix alimentaires, du fuel, de l'essence, suppression du double tarif pour les possesseurs du «tout électrique». Des mesures qui n'étaient d'ailleurs qu'un avant goût du budget 78 qui prévoit «une augmen-

tation limitée du pouvoir d'achat» en fait son blocage.

Barre pour justifier son refus, n'hésite pas à prétendre que l'octroi de la 5^e semaine de congés payés remettrait en cause l'effort du gouvernement contre l'inflation, du fait qu'elle produirait une augmentation de la masse salariale de 2 % ! Cela n'empêchera pas l'indice des prix de septembre qui sera connu ce vendredi d'être au minimum de 0,7 % sinon de 0,9 %, ... donc de 10 % à la fin de

l'année !

Mais c'est en fait un véritable plan de guerre contre les travailleurs qu'a déclenché Barre, à cette occasion : «Est-ce que dans les années à venir notre économie sera en mesure de supporter des structures sociales trop souvent beaucoup plus généreuses que celles que l'on trouve chez nos partenaires industriels ? C'est donc dans un esprit d'effort et de courage que nous devons envisager les années à venir».

Les «structures sociales trop généreuses» que Barre entend restreindre sinon supprimer, ce que les patrons appellent les «charges sociales» ne sont autres que les droits élémentaires qu'ont arrachés les travailleurs. On peut comprendre par exemple que la remise en cause des 90 % pour les travailleurs en chômage actuellement sera étendue !

Barre sait choisir ses modèles : le Japon par

exemple où la protection sociale des travailleurs est pratiquement inexistante.

Bergeron de FO, suite à l'ensemble de ces propos, a aussitôt réagi «à force d'invoquer les sacrifices nécessaires à la lutte contre l'inflation, on en arrivera peu à peu à vider la politique contractuelle de tout contenu... Le gouvernement et les patrons doivent comprendre qu'à force de tirer sur la corde, elle finira par se rompre».

C'est la grande peur de Bergeron. D'après lui, il serait plus adéquat de lâcher quelques miettes aux travailleurs afin d'éviter que leur colère n'éclate.

C'est ce souci qu'il ne va pas manquer d'exposer en détail à Barre qu'il doit rencontrer à nouveau le 4 novembre.

Miettes ou pas miettes, voilà qui ne saurait empêcher à terme, la colère des travailleurs d'exploser !

Assignation à résidence

Henri Curiel a été assigné à résidence à Digne par le ministère de l'intérieur. Au moment de l'affaire Carlos, Curiel avait été présenté par certains organes de presse comme un intermédiaire entre les services secrets russes et les groupes «terroristes».

Privilégiés ?

Désormais, les salariés qui veulent se présenter aux élections auront bien de la chance : ils auront droit à dix jours pour faire leur campagne... journées qui seront à retirer ensuite des congés annuels. De plus, ils pourront, s'ils sont depuis plus d'un an dans l'entreprise, et s'ils ont été élus, reprendre leur poste au terme de leur mandat. Avec ces mesures, croyez-vous vraiment que la France va avoir un parlement peuplé de travailleurs ?

Surenchère

L'Humanité d'hier matin commentait la décision du conseil des ministres concernant les anciens colons d'Algérie. Ce n'est pas suffisant, disait en substance l'article, qui précisait : «Ce pourrait bien n'être que poudre électorale aux yeux de ces Français qui attendent depuis quinze ans la juste réparation».

Et de rappeler le projet de loi déposé par le PCF. Celui-ci, paraît-il, «exclut les grosses fortunes». Mais il «prévoit» (au contraire du texte gouvernemental), quelque chose pour «les sociétés ou entreprises». Anciens patrons des colonies, unissez-vous autour du PCF !

Ecologistes

Dans la préparation des élections, «SOS environnement» a annoncé qu'elle est en négociation avec «Écologie 78» pour la constitution d'un front uni des écologistes. Delarue a précisé, parmi les conditions : «chaque candidat qui aura ce label vert devra s'engager à ne pas se retirer avant le premier tour, à se maintenir au second s'il a réuni plus de 12,5 % des suffrages, et sinon à ne se désister pour aucun candidat». De son côté, Brice Lalonde, pour «écologie 78», a au contraire estimé : «nous craignons de faire la politique du pire, si nous mettons dans le même sac, tous les partis politiques».

«MAJORITÉ» : D'ACCORD POUR SE COMBATTRE LES UNS LES AUTRES

Il paraît qu'ils s'entendent bien. Ou du moins, c'est l'impression qu'ils cherchent à donner, histoire de faire contraste avec la désunion de la gauche. Mercredi, pour la quatorzième fois, les représentants des partis de la «majorité» étaient en effet réunis — en l'absence, quand même, une fois de plus, des radicaux schreïbériens.

À les en croire, ces messieurs se seraient «mis d'accord» sur la question cruciale de la répartition des circonscriptions. Peut-être, mais les précisions fournies par le RPR Yves Guéna ne vont pas exactement dans ce sens. À leur dernière réunion, ils ne sont en effet pas parvenus à mettre sur pied un accord sur les circonscriptions parisiennes : c'était pourtant le sujet de l'ordre du jour. Il faudra donc encore le reprendre, ainsi que le problème des sièges de député des colonies. Selon toute vraisemblance, on arrivera finalement à une situation du genre de celle qui existe dans les 491 circonscriptions déjà examinées : dans les 2/3 environ, au lieu de la candidature unique, il y aura des «primaires» au premier tour. C'est ce qui s'appelle enregistrer les désaccords.

Ceux-ci, ici et là, prennent même le tour de petites querelles. En particulier, la candidature de Saunier Seïté, secrétaire d'État aux Universités, est contestée à Metz par le conseiller général RPR Jean-Louis Masson. Présentant cette initiative comme un «parachutage», Masson a annoncé son intention de maintenir dans tous les cas sa propre candidature. À cet effet, il a obtenu le soutien d'une trentaine de maires de la circonscription.

À Royan, c'est encore le RPR qui proteste contre la candidature de Bussereau, du PR : l'ancien président des jeunes giscardiens y sera opposé au chiraquien de Lipkowski, qui entendait être le candidat unique de la «majorité». Enfin, à Neuilly, c'est la guerre qui menace de s'ouvrir entre Florence d'Harcourt, député RPR qui s'est rendue célèbre en ouvrant une boutique électorale où elle est la seule marchandise en vitrine, et... Robert Hersant, le Springer de la presse française qui se présenterait sous l'étiquette «réformateur». Mais le patron de France-Soir, du Figaro et de dizaines d'autres journaux se montrera-t-il vraiment aussi ingrat envers l'équipe de Chirac, à qui chacun sait qu'il doit pour

une bonne part d'avoir pu ainsi étendre son empire ?

Le maire de Paris, qui poursuit en ce moment son tour de France électoral, en profite d'ailleurs pour se démarquer au maximum de Giscard, qu'il a qualifié de représentant de «la droite classique». Si

Le changement du paysage politique

Le 18 octobre, Fabre, principal responsable des radicaux de gauche, s'est rendu à l'Élysée ; c'est du moins ce qu'avait annoncé le journal de Fontanet. À ce jour, Fabre n'a pas démenti cette intéressante, mais peu surprenante information. Il a pu deviser avec un certain Chapot, conseiller de Giscard. Le Canard Enchaîné de cette semaine confirme la nouvelle à ceci près que ce fraternel repas se serait déroulé au domicile du banquier René Plas.

Fabre avait marché dans la combine à la condition, précise le journal, que «le même secret que dans les loges soit respecté». Il n'en a rien été.

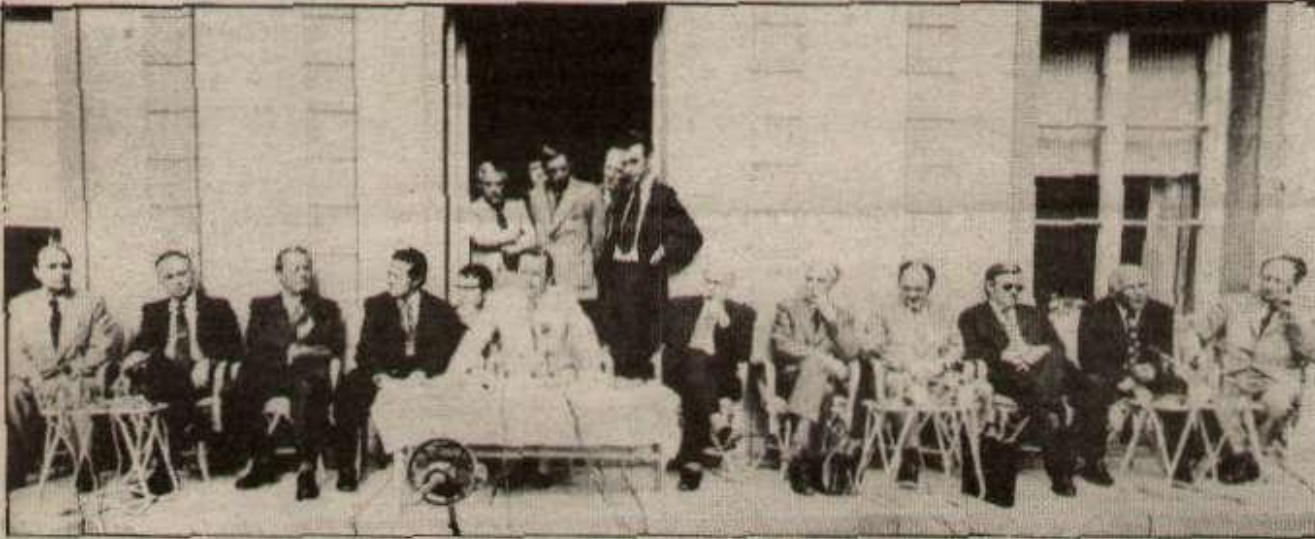
vous n'en avez pas beaucoup entendu parler, c'est que la présidence de la République a donné des consignes strictes pour que les moyens d'information montrent le moins possible le président RPR. C'est ce qu'on appelle l'unité de la «Majorité».

Naturellement Fabre en ennemi traditionnel des partis «totalitaires» n'en avait pas touché un mot à ses «compagnons» de la direction du MRG.

Toujours d'après les mêmes informations, Giscard aurait dit à Chapot : «Il faut dire à Fabre qu'après les élections je vais faire instaurer un mode de scrutin proportionnel». Il n'en fallait pas plus pour attirer le radical autour de la table de la salle à manger du banquier. Pensez donc la proportionnelle ! Une vraie réforme qui suffirait à rendre la France vraiment démocratique. Une réforme qui permettrait à Fabre de disposer d'une paire de députés supplémentaires.

La querelle à gauche :

DES EXPERTS A LA PELLE, OU LES « DÉCOUVERTES » DE CE NAÏF MARCHAIS



Ces messieurs de l'Internationale socialiste.

• Dans son actuelle campagne contre le PS, le PCF, ces derniers temps, vient de faire une nouvelle découverte : le rôle que jouent, dans les hautes sphères du partenaire et adversaire socialiste, toute une série de technocrates, dont un bon nombre sont issus de l'ENA. Mais, comme toute la propagande sur le « virage à droite » du parti de Mitterrand, cette accusation, largement fondée sur la réalité, vient quand même peu tard pour être prise au sérieux.

Ces « experts » qui sévissent au Parti socialiste, ils se sont certes multipliés dans les dernières années, au fur et à mesure que le pouvoir semblait venir à portée de la main de Mitterrand. C'est un membre du comité directeur, Jean-Pierre Barel, de son vrai nom Jean Deflassieux, lui-même membre du directoire du Crédit lyonnais, qui a estimé : « La bonne odeur de soupe qui s'élève de nos gamelles a suscité des vocations idéologiques ». En particulier, les hauts fonctionnaires, soucieux de reconversion ou de promotion, se sont rapprochés en nombre de ce parti devenu électoralement le premier de France.

LE FOISONNEMENT DES « GROUPES »

Où se retrouvent tous ces messieurs ? Plus volontiers que dans les sections de quartier, parmi le foisonnement des « commissions », « groupes de travail », et autres « collectifs » où s'élaborent les projets du Parti socialiste. Ainsi se prépare la besogne de gouvernement de demain. C'est ainsi, par exemple, qu'il est de notoriété publique que des dirigeants d'EDF font partie de la commission énergie du PS, qui avait pris position pour l'électricité nucléaire, avant que des considérations électorales n'amènent la direction à adopter une posture moins gênante vis-à-vis des écologistes. Parmi les groupes les plus célèbres ainsi constitués au PS, figure notamment le « groupe des experts », qui se réunit ce mercredi à l'Assemblée nationale

PARMI LES PLUS CÉLÈBRES...

Incontestablement, les

accusations formulées lors de la dernière conférence de presse se trouvent ainsi fondées. Il faudrait cependant demander à Marchais pourquoi, par exemple, son parti découvre aujourd'hui le poids de ces technocrates. Par exemple, le « groupe des experts » ne date pas d'aujourd'hui : il a été fondé par Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1974. À l'époque, on n'a pas souvenir que le PCF l'ait dénoncé. De même, des hommes comme Barel, sont loin d'être des nouveaux dans la maison : l'adhésion de celui-ci remonte à 1951... 20 ans avant le Programme commun ! On pourrait multiplier les exemples. Parmi les plus célèbres, il convient quand même de citer Chevènement et Motchane, les deux dirigeants-fondateurs du CERES : tous deux « énarques », comme il se doit. À ce jour, on attend que Marchais veuille bien relever l'origine sociale de ces dirigeants socialistes, dont les positions sont tellement proches des siennes.

NOSTALGIE

S'il n'est pas sérieux d'estimer que le PS aurait « changé » du fait des « experts », en revanche, on peut bien se demander, à part la réussite dans la démarche, ce qui distingue, sur ce plan, le PCF du Parti socialiste. Chacun connaît la place de plus en plus grande qu'y occupe la « commission économique », où le haut fonctionnaire des Finances Le Pors, entouré des Herzog et des Boccarra, fait pendant à l'inspecteur des Finances Rocard. Dans les cellules parisiennes, certains militants se plaignent facilement du fait que quiconque peut passer

pour une « compétence », soit rapidement absorbé par les « sommets » du parti.

Et, si les hauts fonctionnaires ne sont pas encore plus nombreux au PCF, la faute ne doit pas lui en être imputée, à en juger par les réunions qu'il organise spécialement à leur intention dans les différents services ministériels. Peut-être y a-t-il, d'ailleurs, une nostalgie

particulière dans la position du PCF à l'égard des « experts » socialistes : qui trouve-t-on en effet à la tête de leur « groupe » ? Jean Pronteau, précisément venu là... du parti de Marchais. Il faudra décidément autre chose que ce facile repoussoir social-démocrate pour que le PCF se fasse passer pour ce qu'il n'est plus : « le parti des pauvres ».

Jean LERMET

L'EUROPE SOCIAL-DEMOCRATE DE MITTERRAND

• Le PCF a cette fois trouvé l'argument irréfutable, le document, qui prouvera le « virage à droite » pris par le Parti socialiste. Après qu'il ait signé le Programme commun. Les mauvais esprits s'étonneront sans doute que ce document signé le 6 juin 77 ne soit exhibé qu'aujourd'hui par la direction du PCF, qui en a vraisemblablement eu connaissance bien plus tôt. Contentons-nous de souligner qu'il arrive bien à propos pour appuyer l'« opération vérité » à la faveur de laquelle le PCF s'efforce de démontrer l'entière responsabilité du PS dans la rupture de l'Union de la gauche et sa propre virginité en la matière.

Il s'agit du programme de l'Union des partis socialistes de la Communauté Européenne, qui engagerait ses cosignataires (PS Ouest-Allemand, Suédois, Danois, Britannique... et Français) sur une voie commune. Or, souligne l'Humanité du 26 octobre, les perspectives inscrites dans ce programme sont « pas seulement différentes, mais incompatibles avec le programme commun ». « Programme supranational », « Programme de gestion de la crise », « En recul sur la démocratie », tels sont les reproches adressés par le PCF à son partenaire accusé de jouer double jeu.

Il est certain que nombre des dispositions de ce programme ne vont guère avec les affirmations maintes fois répétées par le PS de « volonté d'indépendance nationale » ou de « démocratisation ». On y indique entre autres que « les États membres de la Commu-

nauté ne peuvent défendre leurs intérêts en matière de sécurité que dans le cadre de l'Alliance Atlantique », ou que la lutte contre l'inflation tiendra son efficacité « essentiellement de la coordination entre elles des politiques pratiquées par chaque pays », (ce qui signifie un alignement sur la politique actuelle de la RFA), ou qu'il faut « faciliter l'association entre secteur privé et secteur public » pour assurer « le bon fonctionnement du marché » et « faire respecter les règles de la concurrence », ainsi qu'« organiser la mutation économique inévitable » et promouvoir le « développement de la mobilité professionnelle » pour soutenir la politique de plein emploi.

La réponse gênée présentée aujourd'hui par René Potillon, qui a participé à l'élaboration de ce programme, n'est pas de nature à contre-

Dans nos éditions d'hier nous rendions compte de la campagne appuyée que vient d'engager le PCF. Le PS ne veut visiblement pas être en reste et vient de décider une campagne similaire dans ses buts si ce n'est dans ses moyens.

Le PS aussi aura sa souscription nationale, ses affiches (trois séries en ont déjà été tirées), des millions de tracts seront et ont déjà été tirés nous assure-t-on. La fédération du Pas-de-Calais est montrée en exemple car à elle seule elle aurait tiré un tract à un million d'exemplaires. L'Unité et Combat Socialiste ont vu leur tirage doubler (ce qui ne fait pas encore un exemplaire par adhérent revendiqué, tant s'en faut). Une brochure a été tirée à destination des « cadres » du PS ; faut-il préciser, car l'ambiguïté existe, avait annoncé au congrès

Des meetings ont été programmés entre la mi-octobre et la mi-novembre

dans vingt et une capitales régionales ; Mitterrand sera à Lyon au Palais des Sports le 8 novembre. Deux ouvrages seront édités chez l'éditeur socialiste Flammarion ; fin novembre, le PS publiera « le chiffrage du programme de la droite » que Mitterrand avait annoncé au congrès de Nantes. Bref, tout cela a un objectif d'après la confidentielle « lettre de l'Unité » : « L'union de la gauche pour le programme commun » qui reste officiellement « la ligne ». Pas de porte à porte comme le PCF mais pour le reste, des campagnes voisines. D'un côté comme de l'autre, les difficultés seront grandes pour que ces initiatives rencontrent un écho ; comment les deux partis de gauche pourraient-ils mobiliser les travailleurs qui se rendent compte de plus en plus qu'on les considère comme des forces d'appoint, pas comme les maîtres du jeu.

balancer l'accusation portée par le PCF. « Il ne s'agit que d'un projet », déclare Potillon, « qui devrait servir de base à la campagne pour les élections européennes au suffrage direct. Il devra être soumis à l'examen du Congrès de l'union des partis socialistes de la CEE, en avril prochain à Bruxelles ». Comme l'adoption d'une décision par le Congrès lie les partis affiliés, on ne voit pas en quoi cette allégation constitue une défense.

En somme, une fois de plus, les accusations lancées par le PCF contre le PS ont une incontestable base dans la réalité. Seulement Marchais s'y prend vraiment un peu tard pour faire la fine bouche. En effet, les relations de Mitterrand avec l'Internationale socialiste ont toujours existé, avec la même tonalité qu'aujourd'hui. C'est au lendemain même de la signature du programme commun que le premier secrétaire du PS avait pris soin de rassurer ses homologues européens, lors d'une réunion de cette internationale à Vienne, en leur indiquant que le but principal de cette opération, de son point de vue, était le « rééquilibrage » de l'alliance, qui comportait non seulement le renforcement des positions électorales social-

démocrates, mais également l'affaiblissement de celles du PCF. Sur le fond même du programme, Marchais avait soutenu sans rechigner Mitterrand lors de sa campagne présidentielle, alors que ce dernier avait pourtant fait élaborer par ses « experts » une plateforme nettement en-deça du programme de 72.

Ayant de son côté, envisagé la signature du programme commun comme une opération devant lui permettre d'accéder au gouvernement, ce parti savait bien qu'il ne pourrait le faire — ne serait-ce que pour des raisons d'arithmétique électorale — qu'à la condition d'un renforcement important du PS, qui donnerait à celui-ci la possibilité d'être dominant au gouvernement. À ce jeu, Marchais savait pourtant parfaitement bien depuis le début que l'intérêt des travailleurs était complètement bafoué dans cet accord PS-PC. Peu lui importait en fin de compte : l'avancement de son projet n'a de toutes façons rien à voir avec les aspirations des travailleurs. Ce n'est pas le contre-feu consistant à accuser aujourd'hui le PS de vouloir « réplâtrer, consolider si faire se peut le capitalisme d'État », qui pourra le cacher.

Suzanne VALLÉE

Produits «libres» ou produits «oranges»

L'emballage change, la camelote reste

La guerre des marques bat son plein. Depuis qu'il y a un an Carrefour lançait ses «produits libres», rapidement suivi par Continent et ses «produits blancs» et Mammouth et ses «produits familiaux», le troisième géant du «discount», Euromarché, se lance dans la bagarre.

Son cheval de bataille, les produits «orange» sans

marque, dont la qualité serait garantie par Euromarché et le prix économique par l'économie de la publicité de marque. Par rapport aux «produits libres» de Carrefour, quelques nouveautés sont introduites : le prix est imprimé sur le paquet lui-même, ce qui permettrait de promettre une certaine stabilité des prix.

Plus classique : en cas de non-conformité, le produit sera remboursé. Dernier gadget : le nom et l'adresse de «Monsieur consommateur» d'Euromarché seront écrits sur chaque paquet. Euromarché a prétendu dans une conférence de presse que ce lancement se ferait sans dépense publicitaire spéciale. Le véritable matraquage que nous subissons aujourd'hui pour vanter les produits orange prouve le contraire.

L'opération «produits sans marque» présente pas mal d'avantages pour les grandes surfaces : en gommant la concurrence entre les marques, elle est censée «libérer l'attention» du consommateur sur la différence de prix avec le commerce de détail et les autres hypermarchés. Elle vise à donner un «second souffle» aux grandes surfaces, dont la loi Royer a entravé le développement géométrique.

Enfin et surtout, elle vise à récupérer le mouvement de rejet de la «pub» de marque et de la méfiance qui s'ensuit.

La disparition des différentes classes de qualité se fera logiquement au profit des qualités inférieures.

L'emballage change, l'escroquerie continue : les perdants de la guerre des marques risquent une fois de plus d'être les travailleurs.

gion Parisienne.

Selon ces «clients» très spéciaux, les soupçons de Thomson seraient parfaitement fondés. Qu'il s'agisse de téléviseurs, de machines à laver, ou de lave vaisselle, ce sont généralement les marques étrangères qui leur furent conseillées.

Bien que Darty estime qu'il s'agit d'une histoire de fous, un certain nombre de raisons expliqueraient l'attitude de ses vendeurs : ainsi Thomson serait, paraît-il, souvent en rupture de stock et surtout les marges bénéficiaires que ses produits permettent, seraient bien inférieures à celles de ses concurrents, notamment étrangers.

Thomson contre Darty

Le contrat de défiance

Entre Thomson, premier fabricant français d'appareils électroménagers et Darty, premier distributeur, c'est désormais la guerre.

Il y a six mois, Thomson convaincu que les vendeurs de Darty dénigraient ses produits au profit de marques étrangères, donnait un premier avertissement au distributeur. La situation, de l'avis de Thomson, n'ayant pas changé, sa direction a monté une opération «top secret». Des enquêtrices et des huisseries, déguisés en clients, sont venus tester vendredi dernier l'argumentation des vendeurs de Darty dans une vingtaine de magasins de la Ré-

En bref...

MAX SIMÉONI MAINTENU EN PRISON

Bien que le juge de Bastia ait accordé la mise en liberté de Max Siméoni, celui-ci restera en prison : le parquet a fait appel de la décision. La chambre d'accusation doit trancher dans un délai d'un mois.

LE TOTO CALCIO EN FRANCE ?

L'Assemblée Nationale examinera le 7 novembre, dans le cadre du budget de la jeunesse et des sports, un amendement autorisant le gouvernement à organiser un concours de pronostics sur le Championnat de France de foot-ball. L'idée d'importer le Toto calcio italien est venue au député Bernard Destremau (PR) qui juge urgent de rentabiliser au profit de l'État la passion pour le football.

FAUX TÉMOIGNAGES POUR UN DIVORCE

Pour divorcer aux torts de sa femme, un homme avait fait appel à quatre de ses amis qui vinrent témoigner de l'«inconduite» de l'épouse. Les détails étaient cependant aussi faux que nombreux. Les quatre faux témoins ont été condamnés par le tribunal de grande instance de Brest à six mois de prison ferme. Ils ont fait appel.

La réforme Haby à Marseille

La campagne menée à la fin de l'année scolaire par Haby contre les professeurs et les élèves qui «politisent les lycées» entre en application.

La directrice du Lycée Sud à Marseille a exclu Bruno L. parce qu'il avait placardé une affiche politique à l'intérieur du lycée. Motif : «Appel à la révolution». Dès samedi, les lycéens se mobilisent et occupent à 60 le bureau de la directrice, qui maintient ses positions. En dépit de la présence quotidienne des flics, les lycéens se mobilisent et, le mardi 18 octobre, les lycéens de Marseille-Veyre sont au lycée Sud par solidarité avec Bruno, et ce malgré la présence de 3 cars de flics ! Lorsque les flics interpellent celui qui tient le micro, les lycéens font face et chassent les flics. Jeudi, une centaine de lycéens, venant de plusieurs lycées de Marseille, sont devant l'Inspection académique qui, forte de la présence de plusieurs cars de flics à l'intérieur et dans le quartier, refuse de recevoir une délégation de lycéens. Lors de la discussion qui s'instaure, une militante des JC refuse l'occupation (très minoritaire d'ailleurs), mais ne fait qu'une seule proposi-

tion d'action : envoyer une lettre ouverte au ministre.

Bien qu'ils aient imposé la présence de Bruno à ses cours de la veille, bien que la directrice ait reconnu que sa décision était arbitraire puisqu'elle a convoqué le conseil de discipline, face à l'absence de perspectives de lutte claires, les lycéens sont repartis de l'inspection découragés et ont repris les cours l'après-midi ou le lendemain.

Cependant le comité de lutte Sud, réuni vendredi, a décidé d'organiser une journée «portes ouvertes» le jeudi 27 octobre, jour de la convocation du conseil de discipline qui doit statuer sur le cas de Bruno. Cette journée doit être l'occasion de développer la solidarité des lycéens de Marseille avec Bruno, de dénoncer le conseil de discipline, de dénoncer la répression de la bourgeoisie contre la jeunesse (réforme Haby contre les lycées, circulaires Beullac-Stoleru contre les jeunes chômeurs).

Réintégration immédiate et sans condition de Bruno !

Cercle UCJR Marseille

Sahara

VERS UNE EXPÉDITION COLONIALE FRANÇAISE ?

● Mercredi matin, le gouvernement mauritanien annonçait la disparition de 26 personnes dont 2 cheminots français employés à l'entretien du chemin de fer par où passe le minerai extrait à Zouerate. Ceux-ci avaient été chargés de se rendre sur les lieux où le Polisario avait détruit le train minéralier samedi dernier, afin de remettre la voie en état. Le véhicule dans lequel ils se trouvaient, une draine, aurait été retrouvé vide, par un avion de la compagnie minière. En l'état actuel, seules les informations du côté mauritanien ont été diffusées, sur cette question, le Front Polisario n'a pas fait connaître de communiqué.

À plusieurs reprises des Français qui se trouvaient dans les zones de guerre, au Sud du Maroc, en Mauritanie ou même au Sahara ont disparu. C'était le cas de six techniciens de Zouerate, le premier mai dernier. Selon le premier ministre sahraoui Mohammed Lamine, «Il y a peut-être parmi (les techniciens français en poste à Zouerate) des personnes innocentes mais il y a aussi des hommes et des femmes des services de renseignement français». Il soulignait dans la même déclaration du 5 octobre que de telles affaires étaient utilisées par le gouvernement français pour légitimer son intervention directe aux côtés des régimes marocains et mauritaniens.

Mercredi soir le quai d'Orsay publiait un communiqué sur la disparition des deux cheminots où il disait notamment : «Cette situation est grave... Le gouvernement est en contact avec les autorités de Nouakchott pour examiner les mesures qui pourraient être prises afin d'assurer la protection de nos ressortissants». Cela ouvre la possibilité d'une intervention de soldats français sur le terrain même. C'est-à-dire d'une escalade de l'intervention française dont les modalités sont de plus en plus évoquées par la bourgeoisie, à laquelle la presse réactionnaire prépare de plus en plus ouvertement l'opinion. Au lendemain de

l'opération allemande à Mogadiscio, c'était Jean Dutourd dans un commentaire intitulé «A notre tour» qui demandait une opération aéroportée pour libérer les disparus de Zouerate. Sous le titre «Réagir» c'est Le Figaro qui s'emploie aujourd'hui à cette tâche en écrivant : «La présence plausible de soldats français risque de modifier sérieusement toutes les données du problème». Auparavant Le Figaro avait relayé le Quai d'Orsay dans une intensive préparation psychologique. Les souffrances des otages étaient imaginées à pleine page, les interviews des parents se multipliaient, le Quai s'indignait à grand bruit des déclarations du Front. Que ne le faisait-il plus tôt lorsque brûlaient sous les bombes des femmes et des enfants sahraouis. C'était des bombes françaises.

ENRAYER LES PAS EN AVANT DU PEUPLE SAHRAOUI

La disparition des deux Français en Mauritanie vient seulement accélérer un processus d'engagement de plus en plus grand de la France dicté par deux facteurs ; d'une part l'affaiblissement propre de la Mauritanie dont l'armée est de moins en moins en mesure de contrôler le territoire et où des troupes d'occupation marocaines tentent en vain de pallier la faiblesse, et se

heurter au mécontentement populaire contre le nouvel occupant. D'autre part, les actions militaires sont parvenues à un haut niveau. Les dernières opérations dont le Front ait publié les bilans ont mis aux prises chaque fois plusieurs centaines de soldats contre les unités du Front.

En Mauritanie la bataille de Sebket Oum Drouss dans la région de Bir Moghrein ont coûté 146 morts et 35 prisonniers à deux compagnies mauritaniennes et aux deux compagnies marocaines de parachutistes envoyées en renfort à Lamguerite, à proximité de Bir Lalou dans la Saguiet El Hamra les unités du Front ont démantelé les positions marocaines en faisant le 22 octobre 125 morts et 35 blessés.

Le nouveau dispositif militaire d'occupation du Sahara avait été mis en place au mois d'août. 2000 véhicules avaient participé à une opération de ratisage qui s'était achevée par la création de deux points fortement armés : Lamguerite et Tifariti. Tifariti est complètement encerclé, et a été attaqué à plusieurs reprises faisant de nombreuses pertes. Lamguerite devra sans doute être évacuée. En tout cas, elle n'a plus de valeur stratégique.

Sur le plan diplomatique des pas importants viennent d'être accomplis par le peuple sahraoui : l'accord tripartite de partage du Sahara a été remis en cause aux Cortes. L'Internationale socialiste a reconnu le Polisario comme interlocuteur, une commission du congrès américain a mis en cause l'engagement US aux côtés de Hassan. C'est cet ensemble de pas en avant diplomatique et militaire que Guiringaud et Giscard voudraient enrayer.

Grégoire CARRAT

France - Pays africains

Des contrats en série

Les sociétés françaises ont obtenu ces derniers mois toute une série de contrats avec des pays africains, dans les domaines des routes, des réseaux ferroviaires, de la radio-télévision, des réseaux électriques, des systèmes de télécommunication. Parmi les contrats les plus récents, on peut noter au Tchad : quatorze millions pour Thomson-CSF et CIT-Alcatel, pour une station de télécommunication par satellite. Au Congo : des centraux téléphoniques d'abonnés, dont l'installation est prise en charge par CIT-Alcatel, ainsi que l'installation d'une verrerie de soixante dix millions de francs, par Saint-Gobain et Technip. Au Sénégal, ce sont les

centraux téléphoniques installés par CGCT et la livraison des locomotives d'Alstom-Atlantique. A l'île Maurice, les contrats portent sur la livraison de groupes électrogènes par Alstom-Atlantique, et l'installation du téléphone par CIT-Alcatel. En Côte-d'Ivoire, c'est l'installation par la SAT, d'un réseau de communications, pour un montant de dix millions de francs.

La multiplicité des contrats ainsi signés, témoigne de la volonté des capitalistes français, appuyés par l'État, d'occuper des positions importantes au sein des pays africains, en tentant de damer le pion

aux autres puissances impérialistes et à leurs efforts de pénétration, tout ceci à la faveur des initiatives prises par les pays africains pour leur développement.

Afrique du sud

Le gouvernement raciste a annoncé la prochaine augmentation des loyers des habitations des cités noires de Johannesburg. D'autre part, 7 prêtres noirs, qui portaient des pancartes contre le gouvernement de Vorster, ont été arrêtés. Des incidents ont aussi éclaté dans plusieurs villes.

Corée

Des centaines d'étudiants ont manifesté mardi contre le régime fasciste de Park Chung Hee à l'Université de Séoul. L'Université avait été fermée au début de ce mois à la suite de manifestations contre une nouvelle loi s'attaquant à la liberté d'expression. Alors que les cours reprenaient cette semaine, de nouvelles manifestations ont eu lieu. Une cinquantaine d'étudiants auraient été arrêtés.

URSS : fouilles clandestines dans l'appartement de Sakharov

Sakharov, un des dirigeants de l'opposition démocratique, a annoncé que son appartement avait été fouillé en son absence, la porte ayant été fracturée et tout le contenu des meubles répandu. Alors que Sakharov, profitant de l'audience internationale qui lui permet encore de s'exprimer, avait lancé un appel en faveur des droits de l'homme en URSS aux gouvernements qui participent à la conférence de Belgrade. Depuis les tentatives d'intimidation de la part du KGB n'ont pas cessé, à son égard et à l'égard de sa famille.

Grande-Bretagne : Plan de «relance»

Le gouvernement britannique annonce triomphalement un plan de «relance», qui doit lui coûter un milliard de livres l'année prochaine. Il s'agit de mesures par lesquelles il espère relancer les investissements et la consommation : subventions au bâtiment, réductions d'impôts. Les mesures interviennent après trois ans d'austérité, de baisse du pouvoir d'achat des travailleurs.

Israël : Une guerre en cas d'échec de la Conférence de Genève

Selon des informations en provenance de la presse américaine, l'armée sioniste aurait l'intention, en cas d'échec de la Conférence de Genève, de déclencher une guerre-éclair «préventive» contre les États arabes, principalement pour «anéantir» l'armée syrienne et l'armée égyptienne. Il s'agit d'un plan prévu de longue date par le gouvernement précédent et repris par Begin. Rappelons que, malgré ses divergences avec les dirigeants sionistes, Carter n'a jamais cessé ses livraisons massives d'armes perfectionnées. La livraison de la semaine dernière était de 50 millions de dollars : il s'agissait d'hélicoptères équipés de missiles anti-chars.

USA : pour l'embargo sur les armes contre l'Afrique du Sud

Carter vient d'autoriser Young, son représentant à l'ONU, à soutenir les propositions au Conseil de Sécurité d'un embargo sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Young devrait consulter les représentants de la France et de la Grande-Bretagne pour élaborer un projet. Les impérialismes occidentaux ne peuvent plus s'opposer aux exigences des pays du Tiers Monde qui ont réclamé des sanctions immédiates et obligatoires contre le régime de Pretoria. Mais rappelons que USA, France et RFA notamment l'ont déjà doté d'une puissante industrie d'armements. L'impérialisme US fait grand bruit autour de cette proposition, mais quelle va être son attitude à propos des sanctions économiques obligatoires qui, elles, gêneraient vraiment les racistes ?

Nouvelle interdiction nouvelles menaces

L'Honneur perdu de Katharina Blum, pièce de Heinrich Böll a été interdite (pardon, retirée de l'affiche) par le théâtre de Würzburg en Bavière. Il s'agit d'une des rares œuvres qui dénoncent les méthodes de répression et de délation de la bourgeoisie allemande.

D'autre part, Strauss, leader du parti de droite CDU a violemment attaqué Schmidt pour avoir donné trop d'informations sur le raid de Mogadiscio car «elles pourraient servir aux terroristes». Strauss estime que la presse n'est pas encore assez muselée. Associé aux décisions du gouvernement dans le cadre du cabinet de crise, Strauss veut maintenant s'en démarquer par une surenchère fascisante

JEUDI, OBSEQUES DE BAADER ET DE SES AMIS A STUTTGART

Un rapport d'autopsie sans problème

Andreas Baader, Gudrun Ensslin et Jan Carl Raspe devaient être enterrés, jeudi dans un cimetière de Stuttgart. L'autorisation donnée de les inhumer à Stuttgart avait entraîné une campagne hystérique de protestation. Le maire de la ville, Rommel, fils du maréchal nazi, a répondu : «La mort efface le passé». On peut voir la signification d'une telle formule dans la bouche de ce prétendu libéral de la CDU : oublions les crimes nazis, oublions Kappler (à l'article de la mort, mais semble-t-il rétabli depuis son éviction) oublions les conditions de la mort de Baader et ses amis. Le même jour, la controverse sur le rapport d'autopsie commençait. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce rapport n'arrive pas à faire une croix sur ce qui s'est passé.

LE RAPPORT D'AUTOPSIE

C'est d'un rapport d'autopsie de 38 pages (on sait à quel point ce genre de rapport est complexe et nuancé) que le gouvernement ouest-allemand tire la conclusion que Baader et ses camarades se sont suicidés, qu'il s'agit d'un suicide maquillé en exécution et non d'une exécution maquillée en suicide. Autrement dit :

puisque la thèse du suicide n'est pas totalement invraisemblable, pourquoi ne pas l'adopter ? Il s'agit, semble-t-il, d'une enquête qui excluait a priori l'exécution, puisque dans ce cas il aurait fallu remettre en cause la bonne foi du gouvernement de Schmidt en la matière ! On ne sait d'ailleurs toujours pas pourquoi les représentants d'Amnesty International qui devaient être présents à l'autopsie n'ont pu s'y rendre alors que Schmidt avait annoncé leur participation : ils n'auraient pas été prévenus à temps.

Nul doute que ce rapport, dont nous ne connaissons pas encore le détail, sera controversé. Il laisse de nombreuses imprécisions, notamment sur l'heure de la mort des trois détenus. On n'explique toujours pas l'habillement inhabituel, les traces de sable dans les chaussures de Baader. Certains ont avancé l'étonnante hypothèse suivant laquelle les détenus auraient été amenés à Mogadiscio et abattus au moment de l'assaut. Il existe une lettre de Baader où il écrit : «Aucun d'entre nous n'a l'intention de se suicider. Si on devait nous découvrir morts on nous aura tués dans la bonne tradition des mesures judiciaires et policières employées dans notre affaire». Il y a le



«L'honneur perdu de Katharina Blum», la pièce de Heinrich Böll, dont un film a été tiré, est maintenant interdit en Allemagne.

témoignage du père de Gudrun Ensslin qui rapporte des propos semblables de sa fille. Il y a aussi le témoignage d'Irmgard Möller. Mais le rapport écarte tout cela et ajoute même cette conclusion surprenante : «Il n'est pas possible d'empêcher le suicide d'un détenu prêt à tout».

D'autre part, l'interrogatoire de tout le personnel de la prison n'aurait pas permis d'expliquer la présence des armes et de tout le matériel «retrouvé» dans les cellules. Mais cela va avoir une fonction bien précise : d'une part ag-

graver les conditions de détention (torture psychologique par isolement) des 80 prisonniers politiques toujours détenus, d'autre part renforcer les accusations sur le rôle des avocats (puisque c'est inexplicable, c'est qu'ils ont fait passer les armes) : un argument de plus pour exiger la livraison de Klaus Croissant. Loin d'être gêné par les invraisemblances de l'enquête, le gouvernement de Schmidt prétend s'en servir pour renforcer encore davantage la répression.

J.P. CHAMPAGNY

Points de repère sur le Portugal

Par Hélène VARJAC

«Politique très dure d'austérité» ou la ligne Soarès

L'INDEMNISATION DES ANCIENS PATRONS

La politique de restrictions budgétaires pour des domaines essentiels à la vie des masses a un seul et unique objectif : être à même d'«indemniser» les propriétaires «spoliés» par les événements du 25 avril. Le projet de loi soutenu par le PS argue du «droit de propriété reconnu par la constitution». Ainsi, il y a à la fois un processus de restitution des biens aux anciens patrons, et des indemnités colossales qui vont leur être versées : plus de 100 millions de contos. Cette politique est le prétexte à la liquidation en masse de nombre de petites et moyennes entreprises peu rentables, archaïques, ce qui va encore accroître le chômage. C'est à la campagne, dans l'Alentejo surtout, que cette loi va provoquer une grande misère.

LA LOI SUR LES «LICENCIEMENTS POUR UNE JUSTE CAUSE»

Cette loi existait depuis un certain temps, mais elle vient d'être encore aggravée. Qu'est-ce qui est considéré par le patronat portugais comme «un bon motif» de licen-

ciement ? Plus de 5 fautes consécutives dans l'année «non justifiées», de fausses déclarations au sujet de ces fautes, la pratique à l'intérieur de l'entreprise de violences physiques, d'injures ou d'offenses, les séquestrations et les atteintes à la liberté des personnes ; enfin, la réduction «anormale» de la productivité ! Cette loi laisse le champ libre à l'arbitraire total du patronat. Les cas sont fréquents, de certificats médicaux considérés comme injustifiés par l'entreprise, ou simplement de l'exercice du droit syndical assimilé à une injure : dire que le patron est un exploiteur, voilà qui est une injure !

SEUL AU GOUVERNEMENT

Voilà ce qu'est la ligne Soarès, la ligne «socialiste» de quelqu'un qui prétend tout faire passer, soi-disant «pour que le Portugal ne soit pas le Chili». Cette politique d'exploitation aggravée de la classe ouvrière et des masses, le Parti socialiste de Mario Soarès l'a menée seul, sans même avoir besoin d'appeler au gouvernement les partis qui s'avouent ouvertement de droite : le PSD et le CDS.

Evoquant cette particularité que ne connaît pas le PS français, obligé de compter sur l'alliance avec

le PCF ou, ultérieurement, sur l'alliance avec la droite pour gouverner, Mario Soarès disait récemment dans une intervention radiophonique, après avoir passé la soirée chez son «ami» François Mitterrand : «la ligne Soarès, c'est la ligne du Parti socialiste portugais, et la ligne Mitterrand, c'est la ligne du parti socialiste français».

Quant à la définition du socialisme par Soarès, elle est assez générale, comme celle de Mitterrand, pour s'accorder avec tous les méfaits d'une gestion loyale du capitalisme : «c'est le contrôle du pouvoir économique par le pouvoir politique démocratique et représentatif». Cette définition-là, qui exclut la question du pouvoir des travailleurs et renvoie au parlementarisme bourgeois traditionnel, Soarès n'a même pas réussi à la mettre en pratique. Parce que les luttes de la classe ouvrière et du peuple rendent bien fragile cet échafaudage politique, monocouleur ou pas... Et les seuls projets que fait Soarès aujourd'hui, c'est «ralentir la croissance, faire une politique très dure d'austérité pour retrouver l'équilibre financier, réduire la consommation intérieure...».

(à suivre)

abonnez-vous



LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

A un abonnement à

- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRml
- Pékin Information
- La Chine en Construction
- Réception du Manifeste pour le Socialisme

manifeste

pour le socialisme

PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE
Marxiste-Léniniste

Voici la nouvelle formule d'abonnement que nous proposons à nos lecteurs pour l'année 77-78. Le succès d'une telle formule est d'une grande importance pour le Quotidien.

L'abonnement, par l'avance sur ventes qu'il constitue, par la régularité des rentrées qu'il permet, contribue évidemment de façon notable à l'équilibre du budget du journal, au point d'être absolument nécessaire.

D'autre part, cette formule abonné-ami est un moyen de resserrer les liens entre les lecteurs et leur journal. Cela ressort nettement du bilan de notre première campagne d'abonnements. La réception des publications du PCR, notamment la réception du Manifeste pour le socialisme, celle de Front Rouge, la participation à nos meetings et réunions, ont permis à beaucoup de nouveaux lecteurs de mieux connaître notre parti. Dans le même temps, nombreuses étaient les lettres de ces abonnés qui faisaient connaître leur point de vue sur le journal, ou apportaient une contribution en suscitant un débat sur d'importantes questions politiques...

Cet aspect, nous tenons à le développer largement cette année. La volonté d'œuvrer au resserrement des liens entre les lecteurs et le journal, a trouvé, par exemple cet été, l'occasion de s'exprimer au cours du voyage en Albanie qui a

réuni, dans une ambiance fraternelle, des abonnés-amis du Quotidien. Des participants au voyage ont d'ores et déjà fait part de leur intention de contribuer plus activement à la réalisation du journal, en écrivant régulièrement, en transmettant des correspondances qui enrichiront son contenu.

Ceci est très important car c'est aussi grâce à l'aide des lecteurs que le journal améliorera la qualité de ses articles, afin de prendre toute sa place dans le débat politique qui, à quelques mois des échéances électorales et de leurs lendemains, se déroule parmi les travailleurs.

Les acquis en ce qui concerne la participation des lecteurs, les liens avec le journal, nous nous efforcerons de notre côté de les consolider. Dès maintenant, avec la parution en édition du soir, nous prenons des mesures qui devraient permettre pour nos abonnés, en particulier nos abonnés parisiens, un acheminement plus rapide du journal.

Agissons ensemble pour que le Quotidien du Peuple soit une arme vraiment efficace dans les combats qui s'annoncent pour la révolution socialiste.

et à un livre ou un disque au choix

Le tome V de Mao Tsé-toung, dès sa parution en France.

Ou parmi les livres :

- Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste (Paul Lajeune)
- + La Commune en bandes dessinées
- Les dix jours qui ébranlèrent le monde (John Reed)
- Ma plume au service du prolétariat (Haoran)
- Les enfants de Xisha (Haoran)
- Danger ! Amiante (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFDT, CGT, FEN)
- La Commune de Paris (Lissagaray)
- La Chine à la mort de Mao (Alain Bouc)
- L'usine de la peur (Daniel Bouvet)

Parmi les disques :

- Kan Bate lu poblek breizh, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- Viva le Vida, Carlos Andreou
- Terre de ma patrie, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kurd et la troupe de Balaline
- Radio Renaissance, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : Checca
- Chile Resistencia
- Neussec
- La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants
- Ki Du (Gilles Servat)
- Ça branle dans le manche (François Tusques)
- Le pouvoir des mots (Gilles Servat)
- Dansons avec les travailleurs immigrés (François Tusques)



sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

— Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRml

— réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes

Librairies

- Besançon Lib. Les Sandales d'Empédocle (10%)
Place Victor Hugo - 138 Grande Rue
- Bordeaux Lib. Mimésis (10%)
5, bis rue Grassi
- Bourges Librairie athenell (10%)
4, cours Avericum
- Brest Lib. Graffiti (10%)
Place St Louis
- Clermont-Ferrand Lib. Jean Rome (10%)
1, rue des Gras
- Lannion Lib. Giraudon (10%)
30, rue de Karampont
- Lille Librairie Populaire
40, rue Jules Guesdes
- Lyon Librairie Populaire (15%)
226, rue Duguesclin (3^e)
- Marseille Librairie Lire (10%)
Rue Sainte (1^{er})
- La Rochelle Librairie «La Genette» (5%)
Rue Rougemont
La Loire rue Frode
- Nantes Librairie 71
29, rue Jean Jaurès (10%)
- Nice Le Temps des Cerises
50, bd de la Madeleine (10%)
- Orléans Les Temps Modernes
Rue, N.-D. de Racourance (5%)
- Paris Librairie de Valois
25, rue du Valois (1^{er}) (10%)
Les Joueurs de A (12% Ev. politiques)
9, rue des Lions St-Paul (10%)
L'Harmattan
18, rue des Quatre Vents (6^e) (10%)
Tschann
83, bd du Montparnasse (14^e) (10%)
Plasma
41, rue Saint Honoré (10%)
33% sur les Ed. P.-J. Oswald
7, rue de l'École Polytechnique (5^e)
Le grand jeu 20 rue Colbert

Cinémas

- Paris Saint Séverin
12, rue St-Séverin (6^e)
Tarif étudiant : 10 F
La Clef
21, rue de la Clef (5^e) (tarif étud.)
Seine Cinéma -
8 rue Frédéric Sauton - paris 5^e
Cinématographe
44, cours Suchet (2^e)
Tarif collect. (5 tickets : 40 F)
Le Canut
32, rue Leysaud (1^{er}) (tarif étud.)
- Lyon

Nom (en capitales).....
Prénom.....
Ville.....

Date :

Mode de versement : — en une fois — en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.
Découpez et renvoyez au Quotidien du Peuple

BP 225 75924 Paris Cédex 19.
Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Abonnement normal 350 F
Abonnement de soutien 600 F
... F

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages, dont nous publions la liste ci-dessus.

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 27 Octobre

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Partis politiques
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Richelieu
21 h 30 - L'évènement
22 h 30 - Allons au cinéma
23 h Journal

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Ouvrez l'œil
20 h 00 - Journal
20 h 35 - Le grand échiquier
23 h 30 - Journal

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Faustine et le bel été.
Film de Nina Companeez (1971),
avec Isabelle Adjani.
22 h 05 - Journal
22 h 20 - Réussite.

Vendredi 28 Octobre

TF 1

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - L'école des cocottes
22 h 35 - Télé-foot

A 2

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Ouvrez l'œil
20 h 00 - Journal
20 h 30 - D'Artagnan amoureux
21 h 35 - Apostrophes
22 h 45 - Journal
22 h 50 - Les joyeux garçons

FR 3

19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Vendredi : Spécial information.
21 h 30 - Les grands fleuves,
22 h 25 - Journal
22 h 30 - Émission alsacienne

Sous ce titre qui évoque plutôt les luttes des étudiants, lycéens et collégiens contre la loi Debré, la réforme Fontanet ou Haby, le Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN-CFDT) vient de publier un livre consacré aux luttes des enseignants, et principalement aux actions «effectifs-emploi-conditions de travail».

Comme le remarque justement le SGEN dans son introduction, depuis 1968, les luttes menées dans l'école ont été le fait des enseignants plutôt que des enseignants qui ne se sont faits remarquer ni par leur combativité ni par des formes de luttes originales. Tout au plus pouvait-on assister à la rituelle grève de 24 heures, histoire de «marquer le coup» à la rentrée.

Mais les années 73-74 voient s'aggraver le chômage des maîtres-auxiliaires tandis que les effectifs des classes tendent à s'accroître. C'est la politique «on bourre les classes, on vide les profs» où tout est bon pour rentabiliser au maximum. Ainsi, la grille Guichard exploitée au mieux par Haby conduit à des classes de 24 non dédoublées d'une part, et de 30-35 de l'autre. Avec ce système, tel CES voit ses classes de 6^e passer de 10 (échelonnées entre 21 et 31 élèves) à 9 (échelonnées de 20 à 35) soit un «gain» de 15 h 30 d'enseignement pour l'administration.

Devant cette situation, des actions originales sont développées dès la rentrée 74 : les actions «effectifs-emploi-conditions de travail». À l'initiative d'enseignants syndiqués au SGEN, ces luttes consistent à refuser de faire cours dans des classes surchargées, ce qui permet

sa source, et, sans ordre, s'arrêtait brusque, reprenait calme, long torrent aux remous imprévisibles; si l'on n'était pas dans le secret, dans la magie de cette musique, on ne pouvait y entrer sans se trouver à contretemps, sans cesse à contretemps.

Assise, la gorge serrée, presque tremblante, je me pinçais les jambes pour ne pas pleurer. Mustapha nasillait un appel, levait ses petits bras courts, et son gémissement nous déchirait tous.

Daubat contourna le cercle. Ce soir, il dirait à sa femme : « Aujourd'hui, il a fallu se farcir un concert des rats. » L'autre, le grand régleur à lunettes, devait penser : « Mon fils est là-bas, et eux, ici, ça chante et ça rigole. » Ceux-là qui auraient dû les accepter, les reconnaître, les avaient repoussés, eux qui clamaient dans leurs congrès « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ». Des sauvages et leur musique de sauvages. Des norafs, comme ils disaient. Une marque pire que l'étoile jaune sur le cœur des juifs. Les hommes aux couteaux dans la poche, les fainéants, voleurs, menteurs, sauvages, cruels, sales, des norafs. Ce soir, leur journal rapporterait « des Nord-Africains attaquent une épicière ». Et, plus loin, sous une image édifiante, « des Français musulmans saluent le ministre résident ». Dans les deux cas, des chiens. Ou de bons chiens fidèles, affectionnés, caressés, ou des chiens enragés. Mais pas plus. Rien ne ferait jamais admettre à Daubat, au régleur, à bien d'autres, que les norafs étaient leurs égaux. C'était une génération perdue. Il faudrait prendre l'autre, celle de Marie, et, comme Lucien l'avait souhaité, recommencer à partir d'elle. De petites vis frappèrent mon bras.

Syndicat général
de l'éducation nationale - C.F.D.T.

L'école en lutte

Action effectifs - emploi -
conditions de travail

La lutte sur et dans l'école est un des
terrains du combat socialiste contre
la société de classes.

FM / Petite collection maspero

d'améliorer les conditions de travail des élèves comme des enseignants et de montrer les possibilités d'emploi des non-titulaires et des nouveaux titulaires. Elles exigent un effort considérable d'organisation puisque les enseignants procèdent à un redécoupage des classes sur la base de 25 élèves maximum, tout en veillant à ce que tous les élèves aient cours ou soient surveillés.

Ces luttes sont, à partir de quelques exemples significatifs, décrites et analysées dans l'«école en lutte». On y voit en particulier l'importance d'assurer une liaison étroite

avec les parents d'élèves pour éviter qu'apparaissent des contradictions dont profiterait l'administration. Celle-ci réagit par la répression : les retenues de salaire. Haby sera désavoué par le Conseil d'État.

Mais qu'à cela ne tienne ses services élaborent ensuite un projet de loi, maintenant voté, étendant la notion de service fait, non plus seulement aux heures de service mais aux «obligations de service, telles qu'elles sont définies dans leur nature et leur modalité par l'autorité compétente». C'est aller la porte ouverte à l'arbitraire le plus complet.

Le livre du SGEN apporte beaucoup de précisions sur la politique de rentabilisation menée par Haby et montre l'intérêt des luttes sur le problème des effectifs. On en regrettera d'autant plus certaines limites. Limite dans le temps : le livre ne porte que sur 1974-75 et 75-76. Une postface «réactualisant» l'analyse aurait été la bienvenue. Surtout qu'avec l'application de la réforme Haby, on aurait pu s'attendre à l'amplification des actions «effectifs-emploi-conditions de travail». Pour le moment, il n'en a rien été. Ces actions auraient-elles perdu de leur actualité ?

Une lacune : bien que ces actions aient généralement été faites avec des élèves assez jeunes, n'était-il pas possible de recueillir leur point de vue ? Que pensaient-ils de ces actions ? Le livre ne le dit pas.

Enfin bien que François Garrigue (ancien secrétaire du SGEN) affirme dans sa préface que ce type d'actions «a fait apparaître que la lutte pour l'aménagement des conditions de travail des personnels est inséparable de la lutte pour la transformation du système d'enseignement», cet aspect, pourtant fondamental n'est qu'esquissé. À sa place, les auteurs du livre préfèrent dans leur conclusion développer une thèse singulière selon laquelle «c'est à partir de la lutte que se définit la classe et non inversement».

Qu'est-ce donc que cette «classe» qui ne se définit que par la lutte ? On ne nous le dit pas. La seule chose de clair, c'est que cette thèse permet de mettre sur un pied d'égalité les luttes des enseignants et celles de la classe ouvrière. C'est aller un peu vite en besogne.

Claude ANCHER

Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «Lettres Nouvelles»
copyright Éditions Denoel

104^e épisode

Il redevenait le berger assis sous l'olivier, gardant ses chèvres maigres, il descendait la roche jaune les pieds nus, petit berger en guenilles, qui, d'une note, ouvrait, fouillait la chair des autres autour de lui, le peuple de clochards extasiés, essoufflés, la tête ballotante sur la tige du corps balancé au vent de la musique. Quand on croyait avoir saisi le rythme des claquements — deux fois la main gauche, une fois la droite, une fois la gauche, deux fois, une fois —, quand on allait s'y joindre, le rythme se brisait, le fleuve serpentait; le chant coulait tantôt en cascade de cris, de battements, tantôt en filet comme la note de

Je me tournai vers Arezki. Il était loin de moi dans le cercle et dans le chant. D'autres vis me touchèrent encore. Cette fois, je le surpris qui les envoyait adroitement et de telle sorte que personne ne pouvait le voir. Il tourna la tête, ses yeux me trouvèrent. Mais oui, nous en sortirions, nous dépasserions les obstacles, nous démolirions ce qui nous gênait ! Un jour, il n'y aurait pas besoin de chambre où nous cacher. Je ramassai une vis, je visai droit et le touchai au dos. Tous les autres avaient vu mon geste.

Une petite sonnerie. La chaîne allait repartir. Le cercle se défaisait. Mustapha descendit. Daubat, qui arrivait, l'attrapa.

— Tu as vu ce que tu as fait ?

Une grosse raie noircissait la peinture jaune. Mustapha, encore ivre, le saisit au col de son bleu.

— Si tu le dis au contremaître, je t'attends à la sortie, je t'ouvre le ventre et je te mange la viande.

L'autre avait pâli. Il y croyait. Arezki attrapa Mustapha et, le poussant contre la voiture, lui parla violemment. Le garçon s'éloigna et reprit ses bourrelets en sifflant.

Lentement, le travail recommençait. Nous avions quelques minutes pour nous laisser un peu rouler, assis sur le bord d'une voiture pour un voyage, toujours le même, le bout de la chaîne.

Insensiblement, le cercle rétrécissait. Les regards devenaient hostiles. Le régleur ne me saluait plus. Daubat me tendait la main sans chaleur.

à suivre

Les syndicats face à 78

LES GRANDES MANOEUVRES DU PCF DANS LES SYNDICATS

C'est dans le trust Peugeot-Citroën que se sont sans doute fait le plus sentir jusque là les pressions du PCF. Depuis de mois, les syndicats CGT du secteur en tant que tels (bien dans la ligne du PCF) et le parti révisionniste directement — par ses cellules — ont ressenti la nécessité de nationaliser le groupe automobile... Cette campagne a bien failli capoter dans les premiers temps de la réactualisation. Car le PCF, pour s'assurer une «réciprocité» PS au ni-

veau de la sidérurgie et Alstom, avait fait un geste, lâchant Peugeot-Citroën. La déception était grande chez les militants CGT, qui avaient dans une large mesure fini par se faire convaincre du bien fondé de cette nationalisation. Il y eut de la grogne ! La moindre des bavures en la matière ne fut pas l'insistance de certaines sections CGT à exiger, tracts et prises de parole à l'appui, la nationalisation de Peugeot-Citroën, alors que *L'Humanité* faisait silen-

ce là-dessus... Aussi les sections CFDT qui prirent alors position elles aussi pour la nationalisation, au moment même où éclatait la rupture PC-PS, vinrent tirer objectivement une belle épine du pied du PCF ! Celui-ci a cherché depuis à se réconcilier les militants déçus en renouant le cheval de bataille de la nationalisation de Peugeot-Citroën, tout en se conciliant la CFDT dans l'affaire.

Mais il y avait là une

très certaine malversation : d'une part, du fait du sens même donné par les sections CFDT concernées à leur demande de nationalisation ; d'autre part parce qu'il y a une marge de taille entre ces positions et un soutien effectif au PCF, notamment dans sa querelle avec le PS. Les différentes instances de la confédération CFDT y verront la nécessité de fermes démentis. Nous ouvrons le dossier aujourd'hui.

S.R.

Interview d'un délégué CFDT de Citroën (région parisienne)

▷ Comment a été ressentie la rupture de l'Union de la gauche ?

— A la CGT, dans un premier temps, certains se sont rapprochés du PCF. Mais la plupart ont l'air désorientés. Il faut dire que le PCF a fait le forcing : tracts et prises de paroles... La CGT a emboîté le pas. Certains délégués CGT sont actuellement sans cesse sur la brèche pour faire la propagande sur la rupture.

Les travailleurs, eux, ont l'air de penser que ça va durer, que l'unité ne va pas se refaire facilement.

Sur le point de clivage des nationalisations, le soutien au PCF de certains vient de l'idée qu'avec cela, la CFT et les milices seraient vidées, interdites, qu'il y aurait plus de démocratie à l'entreprise. C'est ce qui retient l'attention... Sur cette base on a vu la récupération du PCF sur la prise de position pour les nationalisations de la CFDT de Peugeot-Citroën.

Il faut noter que les gars du PCF attendaient avec impatience le tract CFDT Citroën et s'en félicitaient. Ils y voyaient seulement ce qu'ils voulaient y lire !

▷ Quel est le sens à donner à la prise de position sur la nationalisation de Citroën ?

— Beaucoup dans la

CFDT craignaient cela et ne voulaient pas que la prise de position serve le PCF. D'ailleurs, certaines directions syndicales ont longtemps bloqué la nouvelle de la prise de position Citroën. Est-ce que c'était seulement au niveau parisien ou jusqu'à la fédé ou la confédération ? De toute façon il y avait et il y a encore un vrai problème sur la prise de position CFDT-Citroën...

En septembre, une assemblée de militants CFDT s'est tenue sur les problèmes de l'entreprise et a conclu à la nationalisation. Certains redoutaient que cela renforce un système étatique bureaucratique. Mais ce qui l'a emporté, c'est l'idée ambiguë de «développer la démocratie en nationalisant Citroën». Le constat qui était tiré indiquait que de toutes façons, la nationalisation demandée n'était pas conforme au projet du PCF mais s'accompagnait d'exigences précises.

On disait : «Nationaliser ne suffit pas. Il est pour nous hors de question de nationaliser des entreprises sur un mode identique aux entreprises déjà nationalisées et qui fonctionnent dans le cadre de la société bourgeoise d'exploitation capitaliste et dans lesquelles les problèmes des travailleurs ne trouvent pas de solution».

Et même l'Inter-CFDT-Citroën ajoutait par ail-

leurs : «Les travailleurs ne doivent pas attendre du pouvoir politique. Il est nécessaire que les travailleurs s'organisent dans la CFDT pour peser sur les décisions et faire aboutir leurs revendications». Dans cet esprit, on montrait que la garantie en cas de nationalisation, c'est la «constitution d'un certain nombre de structures nouvelles dans l'entreprise telles que des Conseils d'ateliers élus par les travailleurs». Et là-dessus les gars du PCF de Citroën étaient plutôt mal à l'aise et silencieux.

▷ On a parlé de pressions du PCF pour tant ?

— L'Union parisienne des syndicats métallurgie a même réagi très rapidement aux pressions du PCF, à ses tentatives d'utiliser les prises de position CFDT. Elle a dénoncé des pressions du PCF sur des militants CFDT dans d'autres usines métallurgiques de la région parisienne.

L'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFDT et la désunion de la gauche

«Dès vendredi matin 23 septembre, des sections CFDT nous signaient les pressions qu'exerçaient sur elles des sections CGT pour signer des pétitions à la seule adresse du PS. Décidément, la machine était bien huilée et bien préparée à l'échec... intervenu à 1 h 20 du matin ! Il ne peut être question que la CFDT et ses adhérents servent de masse de manœuvre à un parti politique».

UPSM, le 23/9/77 à 17 heures

• Depuis le début de la querelle à gauche, le PCF n'est pas resté inactif dans les syndicats. Au sein de la CGT, Krasucki le 26 septembre, dans une conférence, reprenait l'idée de nationaliser les filiales à 50%. Les membres du PS dans la CGT ne manquaient pas de réagir... Mais il ne passe pas non plus de jour sans que paraisse dans *L'Humanité* un clin d'œil à la CFDT, voire des prises de position CFDT allant dans le sens du PCF (quitte à élaguer des phrases gênantes)... A la base, des pressions sur les sections syndicales se font jour. Au point que des structures CFDT ont dû protester tant contre des sollicitations CGT intempestives que contre ces interventions du PCF. Après la Commission exécutive CGT extraordinaire du 18 octobre et le Conseil national CFDT du 27 octobre, nous nous efforçons de faire aujourd'hui et demain un premier point.



A Peugeot, depuis la grande grève de Saint Etienne de 1973, déjà, le PCF a proposé la nationalisation à plusieurs reprises.

PAUMES, AVEC UNE COLERE SOURDE

Propos recueillis auprès de Paul, militant CFDT de Peugeot-Sochaux

Penses-tu que la querelle est profonde ?

— La rupture était prévisible car au moment de la distribution du pouvoir, en particulier dans les entreprises, la bagarre était inévitable. Car depuis 72 le PS — en liaison avec les autres PS d'Europe, a grandi et pris de la force (...) Mais le PCF s'est engagé dans une voie sans retour (après 15 ans de même stratégie). Même s'il peut convaincre les travailleurs qu'il n'est pas responsable de la rupture, il ne peut pas faire cavalier seul. Il y aura à coup sûr accord pour les élections, puis la dispute éclatera à nouveau. Un gouvernement d'Union de la gauche ne peut pas être stable.

Et les pressions pour des prises de positions syndicales ?

— La position de la CGT est claire : campagne pour le Programme commun, en fait sur les positions du PCF (avec des formes un peu différentes).

Le PCF cherche actuellement à récupérer sous son influence la base de la CFDT !

La CFDT — dans les structures — soutient dans l'ensemble les positions PS (...) C'est normal que les syndicats prennent position, mais ça devrait être après un débat démocratique et non une magouille comme ça.

Dans cette situation, comme il n'y a pas de lutte, les travailleurs soit se découragent, soit gardent une colère sourde et sont paumés. Les organisations syndicales évitent le débat avec les travailleurs, font de la propagande sur la nationalisation ou l'autogestion, mais aucune ne s'empare à fond de l'exemple de Lip, qui pourrait faire avancer les idées, développer les idées d'initiatives, de responsabilité, etc.

N.B : L'abondance de matière nous oblige à reporter la suite de cet entretien, les réponses du camarade à d'autres questions de notre enquête, à une page ultérieure.